HEBDOS A WEEKLIES

# LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

35c

124e ANNÉE - NO 36 - MERCREDI 5 JANVIER 1977 - 5 CAHIERS - 60 PAGES

## Sommaire

Annonces clsssées B-8 à B-11
Cinéma B-2 et D-11
Décès B-11
Editorial A-4
Féminin B-1 à B-3
Finances A-6 et A-7
La Pensée C-1 à C-5
Mot mystère C-6
Spectacles D-11
Sports C-9 à C-11 et D-1 à D-10
Télévision D-6

### Le premier en 1977!

M. et Mme Daniel Huard (Gemma Bernier), de Saint-Hyacinthe, sont les heureux parents du bébé de l'année. C'est le Dr Archambault qui, dans la nuit du 1er janvier (1h.53) a mis au monde la petite fille, poupon de l'année 77. Elle pèse 7 livres 13 onces et mesure 19 pouces. M. et Mme Huard demeurent au 1498 de la rue Bordeleau, à Saint-Hyacinthe.

*À Saint-Hyacinthe:*

## La fluoration est reportée à plus tard!

Par Gilles Saint-Amour

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe devra se prononcer d'ici peu sur la fluoration de l'eau, en vertu des directives précises émises par le gouvernement provincial, directives selon lesquelles les municipalités avaient jusqu'en janvier 1977 pour appliquer le programme.

A Saint-Hyacinthe, on n'est pas prêt à effectuer la fluoration de l'eau, entre autres raisons parce qu'il va falloir étudier la question à fond avant de choisir l'équipement nécessaire. Plusieurs options peuvent être envisagées, selon les conditions qui prévalent dans les localités différentes. Ainsi, le fluor peut se présenter sous forme de gaz soluble ou en cristaux, ces formes courantes nécessitant un appareillage différent.

Mais il n'y a pas que la question technique qui entre en considération. La loi, votée en 1975, relance en quelque sorte le débat qui avait défrayé la chronique il y a quelques années.

Si les dentistes sont presqu'unanimes à déclarer que le fluor réduit les chances de carie, notamment chez les enfants dont la dentition est en plein développement, certains médecins affirment que le fluor peut avoir des effets secondaires nocifs.

A l'Hôtel de ville, certains fonctionnaires qui ont accès au dossier de la fluoration éprouvent quelques réticences. Ainsi, M. André Boucher faisait remarquer que toute l'eau devait être traitée, alors qu'une partie minime de cette eau servait justement à la consommation humaine, le reste étant déversé dans les chasses d'eau, pour les soins de toilette, pour la lessive, au niveau domestique, et pour toutes sortes d'autres applications industrielles. La fluoration d'eau en cours de traitement est donc, selon M. Boucher un procédé coûteux et peu efficace, qui serait avantageusement remplacé par des applications topiques.

Par ailleurs, M. Boucher précise que l'entreposage du fluor en quantité suffisante pour traiter l'eau d'une ville comme Saint-Hyacinthe pose un sérieux problème de sécurité. Il faut isoler le produit qui est hautement toxique, dans une chambre construite ou ré-aménagée spécialement à cet effet, en plus d'avoir à développer une procédure serrée de manipulation afin d'éviter les accidents.

A cet effet, le gouvernement provincial a prévu, lors de l'adoption de la loi, en 1975, le versement de subventions aux municipalités qui couvriraient une partie importante des dépenses suscitées par la fluoration.

Selon les renseignements obtenus, il est même possible que dans le cas où une municipalité refuserait de se conformer aux directives gouvernementales, on verrait ce dernier procéder lui-même à la mise en application du programme, selon des modalités qui restent toutefois à être précisées.

Chose certaine, même s'il n'a pas été possible d'obtenir l'opinion des conseillers sur la question, on risque d'assister à la reprise d'un débat fort intéressant, puisque les tenants et les opposants à la fluoration sont nombreux. Si l'unanimité était faite à ce sujet, le conseil aurait depuis longtemps trouvé le moyen de prendre les mesures nécessaires à l'intérieur de l'échéance prévue.

Pour sa part, le maire P.A. Hamel est à étudier le dossier et doit faire connaître sa position dans un avenir rapproché. Il n'est pas impensable que les conseillers et le maire, qui semblent suivre avec intérêt la croisade que le maire Jean Drapeau mène contre la fluoration, attendent qu'un précédent soit créé, ce qui permettrait de connaître avec plus de précision l'attitude qu'entendra adopter le nouveau gouvernement provincial en la matière.

On peut donc dire que la fluoration de l'eau, à Saint-Hyacinthe, est loin d'être un fait accompli et la prochaine séance du conseil devrait nous en apprendre plus long sur le sujet.

## Agriculture:

### * Un appel au ministre

Les "dissidents" parmi les producteurs de porcs du Québec prennent une fois encore la manchette en s'adressant au nouveau ministre de l'Agriculture du Québec pour lui demander une politique agricole qui ne soit pas de l'aide sociale. (page A-3)

### * Un bilan intéressant

La production de la betterave sucrière est reconnue comme l'une des plus intéressantes au Québec et pourtant, les producteurs agricoles ne semblent pas emballés outre-mesure par cette culture. Un premier bilan de la récolte 1976 montre des résultats positifs, même s'il y eut des hauts et des bas. (page A-11)

### * Où en est rendu l'auto-approvisionnement?

Depuis plusieurs années, le ministère de l'Agriculture a voulu adopter des politiques qui conduiraient à l'auto-approvisionnement du Québec en plusieurs domaines. Où en est-on rendu dans ce dossier? (page A-14)

### * Des revenus à la baisse

Les producteurs agricoles peuvent s'attendre en 1977 à ce que leurs revenus connaissent une diminution. Lorsque l'économie générale est faible, ce sont toujours eux qui paient les premiers! (page A-14)

Santé

## Natalité à la baisse et avenir difficile!

(page A-12)

## Collecte de sang, les 10 et 11

(page A-9)

## Sports:

## Les Canotiers à La Providence

Les Canotiers du Richelieu de la Ligue de Développement Midget AAA du Québec renoueront avec la compétition, vendredi soir, au stade La Providence, alors qu'ils accueilleront les Insulaires de Laval à compter de 20h.30.

Les instructeurs Sévigny et Girard ne badineront pas dans cette deuxième tranche du calendrier régulier, du moins si l'on en juge par les propos qu'ils tenaient durant la période des Fêtes.

## Loi maintenue dans le secteur du logement

par Pierre Bornais

Le ministre Tardif, des Affaires municipales, a présenté en première lecture à l'occasion de la mini-session qui s'est déroulée avant le congé des Fêtes un projet de loi modifiant et prolongeant la législation québécoise au chapitre de la conciliation entre locataires et propriétaires.

Le projet de loi 78 vise à prolonger d'un an l'application des mesures favorisant la conciliation entre les propriétaires et les locataires de sorte qu'elles resteraient en vigueur jusqu'au 30 juin 1978.

Il faut rappeler qu'il s'agit en fait d'une loi temporaire qui est renouvelée chaque année et qui permet aux locataires trouvant les hausses de loyer demandées par les propriétaires excessives d'avoir recours à la Régie des loyers. Les responsables de cet organisme convoquent alors les parties et après discussion fixent la hausse jugée "raisonnable".

Cette loi s'applique à toutes les maisons qui ont été construites avant les dernières cinq années. Ceci veut dire que le projet de loi englobera les loyers construits avant le 1er janvier 1972. Les autres, construits depuis cette date et jusqu'à maintenant, échappent à la juridiction de la Régie.

Au niveau des changements apportés, il importe de noter l'intégration du personnel de la Commission des loyers à la fonction publique et une protection additionnelle pour le sous-locataire qui devient locataire à la fin du bail.

De plus, le projet prolonge le moratoire décrété en décembre 1975 sur les conversions en co-propriété.

### Du ski pour tous!

La popularité du ski relève du phénomène social depuis l'arrivée surtout du ski de fond, accessible à un grand nombre. Partout où c'est possible, des sentiers sont construits et le Parc des Salines attire de nombreux skieurs. Pour ceux que le ski alpin intéresse, un reportage en page D-10 leur permettra de connaître les principaux centres du Québec et les événements à venir.

*Voyages:*

## La Belgique, une synthèse de l'Europe!

Pour ceux que les voyages passionnent, la Belgique est un pays à visiter au cours d'un périple en Europe. Pays au territoire limité, elle possède une riche histoire et une chaude hospitalité qui attirent chaque année des dizaines de milliers de touristes des quatre coins du monde. Des plages d'Ostende aux paysages des Ardennes, en passant par la capitale internationale qu'est devenue la ville de Bruxelles, il y en a pour tous les goûts! (pages B-6 et B-7)

## Des Fêtes prudentes!

Les appels à la prudence, prodigués par les autorités policières avant les longues fins de semaine de Noël et du Jour de l'An, auront porté fruit dans la région maskoutaine, puisque lundi soir 3 janvier, aucun accident mortel n'avait été rapporté en dépit d'une circulation dense, de routes parfois glissantes et d'accrochages nombreux. (page A-2)

## A lire cette semaine:

### * Alerte générale à Beloeil

La journée du lundi 3 janvier a été marquée par le premier incendie d'importance dans la région alors que les flammes ont ravagé plusieurs maisons à Beloeil. Il a fallu décréter une alerte générale pour venir à bout du sinistre et de nombreuses heures après le début du feu, les pompiers étaient encore sur place, occupés à éteindre complètement les flammes nourries semble-t-il par une matière hautement inflammable. (page A-3)

### * C'est le calme chez Bell!

La menace de grève des techniciens de la compagnie de téléphone Bell n'a pas été écartée et si rien ne s'est encore produit à ce jour, une consultation est en cours parmi les membres du syndicat pour déterminer l'attitude à adopter suite à la rupture des négociations. Est-ce le calme avant la tempête? (page A-3)

### * Un remboursement partiel

Les personnes âgées de 65 ans ou plus pourront bénéficier d'un remboursement partiel de l'impôt foncier scolaire pour l'année qui a pris fin le 30 juin 1976... à condition cependant de se prévaloir de ce programme mis spécialement sur pied à leur intention par les autorités gouvernementales. (Pour détails, voir page A-5)

### * L'impôt et vous!

Il faut déjà penser à la corvée annuelle que représente pour de nombreux contribuables la production du rapport d'impôt. A compter de cette semaine, les lecteurs trouveront en page A-6 une courte chronique signée par Claude Laferrière qui s'efforcera d'apporter des réponses brèves aux problèmes courants suscités par cette tâche.

### * Accroissement des investissements

L'année 1977 sera marquée par une économie qui ne serait guère dynamique selon les principaux rapports produits à ce jour. Mais les investissements pourraient bien connaître un accroissement, surtout au niveau de secteurs privilégiés... à condition, bien sûr, que le climat n'aille pas en se détériorant. (page A-6)

# RUMEURS
# RUMEURS
# RUMEURS
# RUMEURS DE MA VILLE

**Ce fut une très bonne idée: offrir aux retardataires des parcomètres en souffrance les voeux de la ville au lieu des contraventions tant honnies, pour la période des fêtes. Personne a songé à s'en plaindre, bien sûr, et cette gentille mesure a facilité dans une certaine mesure le ''magasinage'' dans le centre-ville. Ce petit cadeau n'avait toutefois pas été annoncé officiellement, probablement pour ne pas priver complètement la ville du revenu des parcomètres.**

* * *

Une municipalité sise pas trop loin d'ici, Saint-Eugène-de-Grantham, a fait elle aussi, un cadeau à ses administrés, depuis 6 ans, en ne leur réclamant pas de taxes! Bien sûr, les services sont réduits au minimum et les dépenses sont placées sous le signe de l'austérité. C'est ainsi qu'on en arrive à faire économiser des gros sous au contribuables. Mais pour en arriver là, il faut tout de même une quelconque poule aux oeufs d'or, capable d'apporter plusieurs milliers de dollars en taxe de vente au trésor public. La formule, bien qu'alléchante, ne s'applique donc pas aux autres municipalités de même dimension qui ont établi des services d'aqueduc et d'égouts, lesquels sont de plus en plus coûteux.

* * *

**Puisqu'il est question de services, plusieurs se demandent, comme à chaque année, quand ils pourront vraiment compter sur des routes carrossables en hiver. Il est certes compréhensible que l'on ne répande pas d'abrasif et de sel sur les routes pendant une pluie verglaçante mais après? Serait-ce que les préposés auraient peur de s'aventurer sur des routes aussi glissantes et attendraient le dégel? Comme c'est là, il n'y a même plus moyen d'aller chercher du poulet, comme a tenté de le faire un brave citoyen de notre connaissance, sans se retrouver dans ''le clos''; même une dépanneuse y tombe en panne, c'est tout dire.**

* * *

A quelques reprises, il a été question du service ambulancier dans la région immédiate de Saint-Hyacinthe. Après les tribulations consécutives au retrait du secteur des maisons funéraires, la situation avait été prise en mains avec forte publicité par la compagnie Boileau. Celle-ci, à Saint-Hyacinthe du moins, n'aura vécu qu'un seul été! Et encore. Après quelques semaines d'opération, cette compagnie qui offrait ses services dans différentes localités s'est retiré du marché et aux dernières nouvelles, il ne restait à celle-ci qu'une ambulance pour desservir 50,000 habitants dans la région de Victoriaville.

* * *

**Depuis le départ de cette compagnie, Saint-Hyacinthe bénéficie à nouveau de deux maisons de service ambulancier. Mais on commencerait à se poser la question en certains milieux, à l'effet de savoir si le service obtenu est à la hauteur! Chose certaine, c'est devenu un luxe de se promener en ambulance. Et ce n'est certes pas une mine d'or au rythme auquel les maisons de service ambulancier se retire du secteur! Parfois, les plaintes ont trait au temps requis avant l'arrivée de l'ambulance... ce qui ne surprendra personne en certains cas, les distances étant franchies plusieurs fois d'abord pour aller chercher le véhicule et ensuite pour se rendre sur les lieux de l'accident! C'est sans doute pour éviter les désagréments d'avoir à payer en arrivant à l'hôpital que l'on attend parler depuis peu de l'assurance-ambulance... encore faudrait-il voir comment celle-ci est présenté, à quels frais et ce qu'elle offre vraiment.**

* * *

La Société d'agriculture de la région de Saint-Hyacinthe reprendra le 24 janvier l'assemblée générale annuelle qui n'a pu avoir lieu au début de décembre, comme le veut la tradition. La rencontre avait avorté alors, suite à une question technique (des copies d'états financiers n'étant pas disponibles pour tous les participants) mais tout cela n'aurait été qu'un prétexte... les questions sous-jacentes au dilemme qui frappe la société d'agriculture n'auraient rien à voir avec ses activités agricoles. De toute façon, la question devrait être vidée le 24... à ce moment, il y aura des papiers pour tout le monde!

## Message du nouvel an

Une nouvelle année frappe à nos portes: 1977! Nous devons rendre grâce au Seigneur de nous donner le temps de le mieux connaître et de le servir le mieux possible.

Cette année 1976 qui se termine, que nous a-t-elle apporté? Dans notre vie personnelle? Dans celle de notre famille? Dans la vie de notre ville, de notre province, de notre pays, du monde entier? Bien sûr, des joies, du bonheur, dont nous devons rendre grâce au bon Dieu. Mais aussi, des souffrances de toute nature qui nous rappellent que nous ne sommes que de passage sur cette terre, en route vers un Monde meilleur!

Et l'année 1977 qui commence, que nous réserve-t-elle? Mystère! La Bonne Nouvelle de la venue de Jésus à Bethléem est toujours l'événement qui domine le monde entier et qui remplit le coeur de l'homme. Cette bonne nouvelle nous invite à nous aimer les uns les autres dans la joie, la paix, la justice et la compréhension mutuelle.

C'est à vivre pleinement ce message de Jésus que je vous invite, avec l'expression de mes meilleurs voeux pour la nouvelle année, et l'assurance de ma bénédiction.

Albert Sanschagrin, o.m.i.
Évêque du diocèse de St-Hyacinthe

*Emprisonnés en Bolivie:*

## Ils sont libérés pour les Fêtes

par Gilles Saint-Amour

Victimes d'une "farce" qui leur aura valu plusieurs mois de réclusion dans une prison bolivienne, deux résident d'Acton-Vale reviennent ces jours-ci dans leurs familles où ils sont attendus avec impatience. MM. Richard Leclerc, 23 ans et Robert Loiselle, 35 ans, auraient en effet été libéré, quelques jours avant les Fêtes, après que les accusations de traffic de narcotiques qui pesaient contre eux auraient été levées par le gouvernement bolivien.

La mésaventure des deux Québécois a commencé alors qu'ils reçurent, de la part d'un ami d'Acton-Vale, un livre dans lequel on avait dissimulé, pour faire une blague, un petit cube de haschisch.

Ils furent incarcérés et comparurent à plusieurs reprises devant les tribunaux pour voir leurs accusations réduites progressivement jusqu'à ce que, finalement, ils soient libérés le 15 décembre sans pouvoir toutefois quitter le pays avant le 23 décembre.

Il leur restait, après ces tribulations, à trouver le moyen de rentrer au Québec, ce qui devrait se faire incessamment. Il va sans dire que l'annonce de la nouvelle de leur libération a suscité une grande joie dans leurs familles qui, auront maintenant de sérieuses raisons de se souvenir du Temps des Fêtes...

*Chez les vétérinaires aussi:*

# Une médecine de luxe depuis le 4 janvier

par Louise Lamothe

C'est mardi, 4 janvier que les vétérinaires praticiens du Québec ont commencé à appliquer les tarifs qu'ils demandaient au gouvernement, suite aux négociations qu'ils ont eu avec le ministère de l'Agriculture de la province de Québec sur le renouvellement du programme d'assurance-maladie contributoire.

Le Dr Louis Bernard, président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, a expliqué que le dossier a été laissé en suspens pendant un certain temps après les élections du 15 novembre pour permettre au nouveau ministre de l'Agriculture, M. Garon, de se familiariser avec le dossier. Selon M. Bernard, M. Garon s'est montré compréhensif mais sa proposition ne diffère en rien de celle de l'ancien gouvernement qui a forcé les vétérinaires praticiens à quitter le régime d'assurance. Une décision du Conseil du Trésor prise avant le 15 novembre serait à l'origine du statu quo dans les négociations.

Le principal point en litige présentement, concerne la répartition dans le temps du contrat entre les partis. Les vétérinaires veulent une augmentation de 20% sur les tarifs de 1971 rétroactif à mai 1976 alors que le ministère de l'Agriculture leur offre une hausse de 20% à compter de la signature de l'entente avec indexation un an après la signature.

La plus grande déception de M. Louis Bernard provient de la neutralité adoptée depuis par l'Union des Producteurs agricoles. En effet, ce sont les membres de l'U.P.A. qui sont affectés par ce conflit qui dure depuis longtemps. Sans prendre pour un parti, pour le ministère ou l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, l'Union des producteurs agricoles aurait au moins pu s'offrir à régler le conflit sans que ces factures ne portent aucune indication sur les soins apportés et les médicaments prescrits enlève toute possibilité de contrôle. Cette position prise par l'U.P.A. risque de plonger la profession dans une confusion où chacun sera entièrement libre d'agir à sa guise, de demander les honoraires qu'il voudra, sans compter les augmentations des médicaments déjà débuté et leur vente un peut partout, sans que le vétérinaire ne l'ai prescrit.

La majoritésdes vétérinaires praticiens estiment que le programme de subvention mis sur pied par l'ancien gouvernement au moment de l'entrée en vigueur du désengagement des vétérinaires le 8 novembre, risque d'ébranler le programme d'assurance-maladie contributoire.

*Saint-Hyacinthe:*

# Les points à l'étude à la Commission scolaire

NOTE: Conformément à la requête formulée par quelques groupes de citoyens et organismes sociaux, voici les principaux points de l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour l'assemblée du mercredi 5 janvier, ainsi que pour l'assemblée des commissaires prévue pour plus tard dans la soirée du même jour. Seuls les points importants sont conservés avec leur numéro d'ordre sur le document officiel de la commission scolaire.

A. COMITÉ EXÉCUTIF,
le 5 janvier,
à 19 heures.

5- Services de l'enseignement:

5.1: Lettre de Soeur Alice Lemieux, principale, sujets:

- 5.1.1: Spécialistes en musique, en éducation physique et temps consacré à la chorale.
- 5.1.2: Maquette-horaire et calendrier scolaire 1976-77.

5.2: Lettre du comité d'école Lafontaine - sujet: calendrier scolaire 1976-77.

6- Services des personnels:

6.1: Engagement d'un concierge à St-Charles.

6.2: Engagement d'enseignants: -Lily Bherer, temps plein; -Lucie Côté, temps partiel (.5); -Robert Parenteau, temps partiel (.6); -Monique Larocque, temps partiel.

6.3: Grief/ Jocelyne Beaudoin, secrétaire d'école.

6.4: Lettre de M. Robert St-Germain - re: résolution de l'exécutif au sujet de la cotisation syndicale.

6.5: Lettre de Mme Céline St-Laurent concernant le remboursement d'une journée d'absence de travail.

6.6: Lettre du Syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska concernant une plainte sur le non-paiement du 4% de vacances pour l'été 76.

7- Services des finances et de l'équipement

7.1: Rapport sur l'ouverture des soumissions/musique, projet 77-50.

7.2: Commission Municipale de Québec/approbation d'un emprunt temporaire.

7.3: Etat occasionnellement dangereux des cours d'école (glace).

B - RÉUNION DES COMMISSAIRES,
le 5 janvier,
à 20h.30.

6- Services de l'enseignement

6.1: Normes de promotion élémentaire/secondaire.

6.2: Rapport de la réunion du comité de parents tenue le 9 novembre 1976.

7- Service des finances

7.1: Renouvellement d'un emprunt temporaire - re: immobilisations 1974-75 ($111,761.).

8- Correspondance

8.1: Lettre de M. Jean-Gilles Jutras, directeur général, Fédération des Commissions Scolaires - sujets: élection des commissaires et congrès de la Fédération (recommandations du comité exécutif).

8.2: Lettre de M. Hector Lavallée, ex-commissaire, remerciant Mesdames et Messieurs les commissaires pour la marque de reconnaissance à son égard en ayant permis qu'il soit décoré de l'Ordre du Mérite Scolaire.

8.3: Lettre de la Régie des Rentes du Québec - sujet: remboursement de 50% de l'impôt foncier scolaire aux personnes âgées de 65 ans et plus.

8.4: Lettre de l'A.C.S., diocèse de Québec Inc. - sujet: programme d'un voyage en Grèce.

# Plusieurs cours disponibles à l'Éducation des Adultes

Le Service de l'Éducation des Adultes de la Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska rappelle aux intéressés que sa 2ième session de cours débutera lundi le 31 janvier et qu'on peut s'y inscrire du 10 au 14 janvier. Les cours suivants, sanctionnés par des diplômes officiels du Ministère de l'Éducation, sont dispensés: Formation générale du pré-secondaire au secondaire V inclusivement... Conversation anglaise à tous les niveaux...

Le Service offre aussi des cours de bricolage pour hommes, Psychologie de l'enfant, Espagnol, Danse, Alimentation, Golf et quelques autres, différents cours de perfectionnement en formation agricole, ainsi qu'une grande variété de cours de métiers (mécanique, soudure, électrotechnique, lecture de plans, boucherie, charpentier-menuisier, etc...) organisés en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et la Commission de Formation Professionnelle.

La plupart de ces cours sont gratuits ou ne comportent que de minimes frais d'inscription...

On peut s'inscrire en s'adressant, le soir, à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, de Saint-Hyacinthe, ou à la Polyvalente Beloeil; le jour, au Bureau du Service de l'Éducation des Adultes, 2270 Malhiot, Saint-Hyacinthe...

Pour renseignements: composez à Saint-Hyacinthe, le jour 773-8401 et le soir 773-8403... et à Beloeil, le soir 467-0267.

N.B. Pour les cours académiques et de conversation anglaise, on pourra également s'inscrire sur place lors de l'ouverture.

# Nombreux véhicules démolis, aucune blessure grave!

par Gilles Saint-Amour

Un accident spectaculaire impliquant 11 voitures et un autobus s'est produit, vers 10h., le matin du premier janvier, sur la route 20 près du pont qui enjambe le Richelieu à Saint-Hilaire. Toutefois, malgré les lourds demmages subis par la plupart des véhicules impliqués, personne n'a été sérieusement blessé dans les collisions en série. Les conditions étaient d'ailleurs "idéales" pour qu'un tel incident se produise: la poudrerie rendait la visibilité à peu près nulle et la chaussée était recouverte d'une bonne couche de glace.

Il est presque miraculeux de n'avoir pas à déplorer de perte de vie et de blessures sérieuses dans le tamponnage. Un agent de la S.Q., qui était de faction dans son autopatrouille à quelque distance et qui a vu l'accident se produire a rapporté qu'un autobus dont le conducteur avait perdu le contrôle, a dérapé, heurté une petite voiture qui a été projetée dans les airs pour se retourner atterrir sur le toit en plein milieu du terre-plein. Ses occupants devaient s'en tirer avec des contusions mineures... et une peur bleue!

Un porte-parole de la S.Q. attribue l'accident au fait que plusieurs conducteurs, en pareilles circonstances, quittent la ville sans connaître les conditions qui prévalent réellement sur la route. La poudrerie est en effet beaucoup moins intense dans les rues d'une ville qu'elle ne l'est en terrain découvert. Et, au matin du jour de l'An, il n'est pas impensable que quelques conducteurs n'aient pas les réflexes aussi prompts et justes qu'à l'habitude...

Notons par ailleurs que les mesures de prévention appliquées sur les routes entre autre au cours de la récente semaine de sécurité routière semblent avoir porté fruit puisque la période des Fêtes, dans la région, n'a été marquée d'aucun accident mortel sur les routes.

La fin de semaine de Noël, en particulier, n'a donné lieu qu'à un nombre très restreint d'accidents qui n'ont causé que des dommages matériels. Voilà certes une bonne nouvelle pour finir une année et en commencer une autre.

**Mini-loto**

TIRAGE: 640
VENDREDI 30 DÉCEMBRE 1976
39 Séries émises- 90,000 chacune

| NO | SÉRIE | NUMÉRO | PRIX | GAGNANTS POSSIBLES | NUMÉROS SANS SÉRIE | | PRIX |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er | 16 | 23600 | $50,000 | 152 | 23600 | | $1,000 |
| 2e | 29 | 41470 | $50,000 | | 41470 | | |
| 3e | 22 | 72317 | $50,000 | | 72317 | | |
| 4e | 17 | 56910 | $50,000 | | 56910 | | |
| | | | | 13,884 | 600 | 470 | $25 |
| | | | | | 317 | 910 | |

**luc tétreault**
**christiane-l. charbonneau**
**optométristes**
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

*l'O.P.P.Q. présente un mémoire:*

# Les producteurs en appellent au ministre

par Gilles Saint-Amour

L'Office des producteurs de porcs du Québec (O.P.P.Q.) a terminé l'année en lançant une offensive diplomatique auprès du gouvernement provincial en remettant au ministre de l'Agriculture M. Jean Garon un important mémoire où l'Office définit les politiques que ses membres voudraient voir adoptées.

Une des grandes priorités de l'O.P.P.Q., qui regroupe les producteurs "dissidents", (ils refusent le plan conjoint proposé par l'UPA) consiste en l'établissement d'un programme de prix de soutien applicable à l'ensemble des producteurs, programme qui serait selon l'Office le seul réalisable dans le contexte présent.

Le mémoire, qui fait une analyse du système actuel des plans conjoints, tout en en faisant une sévère critique, préconise la mise sur pied d'un système québécois de mise en marché qui serait autonome, concurrentiel et viable. On suggère entre autres au gouvernement de participer à des campagnes visant à encourager la consommation de produits agricoles du Québec, en s'érigeant du même coup contre le principe d'un canal unique de mise en marché, préférant laisser au producteur plusieurs options qui lui laissent le loisir de faire sa mise en marché selon ses propres besoins.

Les critiques contenues dans le mémoire s'adressent aussi aux politiques mises en application par le gouvernement provincial de 1970 à 1975 qui a fait des producteurs un véritable assisté social. On blâme également les dirigeants des syndicats de producteurs qui traitent les producteurs comme des salariés en ne leur offrant toutefois pas les garanties d'une rémunération adéquate. L'Office rappelle également que les subventions versées en périodes de crise pendant les 6 dernières années ont peut-être évité la faillite à plusieurs producteurs sans pour autant régler le problème de fond qui rend l'agriculture de plus en plus aléatoire.

La Coopérative agricole n'échappe pas, pour sa part, aux traits des porte-parole de l'O.P.P.Q. qui, la qualifie, avec l'U.P.A.,(identifiée au régime des plans conjoints) d'être deux régimes totalitaires qui n'ont permis à l'agriculteur québécois de survivre qu'au prix d'importantes subventions à caractère politique "qui ont habitué ce même agriculteur à l'assistance sociale".

L'U.P.A. qui a consacré une bonne partie de son congrès à l'étude du problème des dissidents, aura certes l'occasion d'approfondir le contenu du mémoire qui fait présentement l'objet de l'attention du ministre de l'Agriculture, et de soumettre éventuellement, ses propres propositions.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

**Dr. Marc Cusson**
*OPTOMETRISTE*
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

## Le ski et la raquette...

Le Parc des Salines offre aux Maskoutains de nombreux sentiers pour le ski de fond et la raquette. A l'occasion des vacances des Fêtes, il n'était pas rare de voir les adeptes de l'un et l'autre sports se côtoyer dans un univers duquel l'autoneige est banni. Pour les amants du plein air et de l'exercice, voilà certes un premier pas à franchir... en ski ou en raquettes!

*à Beloeil*

# Les flammes ravagent le Carrefour Duvernay

Par Louise Lamothe

Le Carrefour Duvernay à Beloeil a été complètement détruit par les flammes, lundi 3 janvier, entre 17h.10 et 20 heures, en dépit des efforts des pompiers de Beloeil et de Saint-Hilaire.

Situé à l'arrière du Mail Montenach, cet édifice abritait six établissements commerciaux et était en voie d'expansion. Les locaux du deuxième étage n'étaient pas tout à fait complétés mais avaient été loués, notamment, à un restaurateur, un détaillant de lustres, et un réparateur de télévisions.

Les flammes ont pris des proportions considérables au tout début du sinistre. En effet, le chef du service des incendies de Beloeil, M. Raymond Perrault a lancé une alerte générale. En apercevant le foyer d'incendie de loin, certains citoyens de Beloeil ont eu l'impression que la CIL était en flammes, tandis que ceux qui étaient sur la rue Duvernay ont dû être tenus à l'écart à cause de la chaleur intense qui se dégageait de l'édifice en flammes.

Quelques minutes après le début de l'incendie, les murs du Carrefour Duvernay se sont effondrés vers l'intérieur. Aucun immeuble n'a été menacé par les flammes. D'après plusieurs pompiers, la présence d'euréthane, matériau utilisé comme isolant dans les structures de l'édifice, a été le principal facteur ayant favorisé l'extension rapide du brasier.

Personne n'a été blessé au cours de l'incendie mais les dommages matériels seraient élevés et atteigneraient facilement le demi-million de dollars.

Mardi matin, quelques pompiers étaient encore sur les lieux du sinistre afin de mater définitivement l'incendie. On ignore encore pour le moment la cause exacte de l'incendie, mais rien ne permet de croire à la possibilité d'une main criminelle.

*Bell Canada*

# Négociations rompues depuis le 29 décembre

Par Louise Lamothe

Les négociations entre Bell Canada et les 13,000 techniciens ont été rompues le mercredi 29 décembre. Le Syndicat des Travailleurs en communication du Canada (STCC) a annoncé qu'il présenterait à ses membres les dernières offres patronales avec la recommandation de les rejeter.

Mme Marie Pinsonneault, porte-parole du STCC a précisé, il y a quelques jours, que les négociateurs syndicaux avaient maintenu une décision antérieure de recommander le refus des offres patronales. Celles-ci s'inspirent grandement du rapport du conciliateur, Me Pierre Dufresne, tel que rendu public la semaine dernière par le ministère fédéral du Travail. Le porte-parole de STCC a aussi déclaré que les syndiqués voteraient pour accepter ou rejeter les offres patronales.

Les techniciens de Bell Canada pouvaient déclencher une grève à partir du 29 décembre. La compagnie avait alors annoncé qu'elle ferait de son mieux pour maintenir un service normal en cas de débrayage. En cas de grève, les cadres devraient assurer le service aux abonnés.

Le vote sur les dernières offres patronales devrait prendre quelques jours parce que de nombreux employés se trouvent dans de petites localités. Les dirigeants du STCC n'ont pas spécifié si on procéderait par vote sur l'opportunité d'avoir recours à telle ou telle action, comme les grèves rotatives, les ralentissements de travail ou la grève générale.

Des ralentissements sporadiques ont été rapportés au Québec, on Ontario ainsi que de nombreux refus de travailler en temps supplémentaire.

Le conciliateur, Me Pierre Dufresne a proposé des augmentations de salaire de 23,9% durant les deux premières années d'un contrat de trois ans avec rétroactivité au 1er décembre 1975, date d'échéance du dernier contrat. Il a de plus suggéré que les salaires de la troisième année demeurent admissibles à de nouvelles négociations, vu les modifications que pourrait subir le programme fédéral de lutte à l'inflation.

La partie syndicale demande des hausses de 30% réparties sur trois ans. Bell Canada a précisé que les propositions salariales du conciliateur lui coûteraient $36 millions en 1977 et $18.5 millions en versements rétroactifs. Si une grève est déclenchée, ce sera la première à survenir à Bell Canada.

Par ailleurs, les pourparlers continuent toujours avec les 8,000 téléphonistes, également membres du STCC.

*Sécurité de la vieillesse*

# Hausse des prestations

par Louise Lamothe

Des augmentations des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation ont été consenties à partir du 1er janvier 1977.

Ces hausses des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti représentent en effet la treizième augmentation trimestrielle fondée sur le coût de la vie, selon la Loi sur la Sécurité de la vieillesse. Le nouveau taux mensuel pour une personne seule qui reçoit une prestation de base de la Sécurité de la vieillesse est le supplément maximal qui s'établit en date du 1er janvier, à $240.47.

Pour un couple marié dont les deux conjoints sont pensionnés, la prestation de base ajoutée au supplément de revenu porte maintenant leur revenu mensuel à $458.74. La prestation de base de la Sécurité de la vieillesse a été portée dès le 1er janvier de $139.38 à $141.34.

Pour ce qui est du Supplément de revenu garanti, le montant varie suivant les revenus. Ce supplément est versé aux pensionnés qui ont très peu de revenus. Pour une personne seule ou pour une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas d'Allocation au conjoint, le supplément de revenu garanti maximal est passé de $97.76 à $99.13. Ce supplément maximal pour les conjoints bénéficiaires de la pension a été porté de $86.81 à $88.03. Si on ajoute cette somme à la pension de base, chaque conjoint pensionné reçoit maintenant $229.37 et le couple $458.74 mensuellement.

L'Allocation au conjoint est accordé aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint est bénéficiaire de la pension de la Sécurité de la vieillesse et répond aux exigences de résidence. Ce droit à l'Allocation au conjoint ainsi que le montant à verser sont évalués à partir du revenu annuel. L'allocation maximale au conjoint passera de $226.20 à $229.37 et comprend un montant correspondant à la pension de base de la Sécurité de la vieillesse et un montant comparable au maximum du supplément de revenu garanti pour une allocation au conjoint est accordé aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint est bénéficiaire de la pension de la Sécurité de la vieillesse et répond aux exigences de résidence. Ce droit à l'Allocation au conjoint ainsi que le montant à verser sont évalués à partir du revenu annuel. L'allocation maximale au conjoint passera de $226.20 à $229.37 et comprend un montant correspondant à la pension de base de la Sécurité de la vieillesse et un montant comparable au maximum du supplément de revenu garanti pour une personne mariée.

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR

**MUNICIPALITE ST-DOMINIQUE VILLAGE**

**10¼% échéant le 10 janvier 1987**

**PAROISSE ST-THOMAS D'AQUIN**

**9½% échéant le 17 janvier 1978 à 1980 incl.**

**10¼% échéant le 17 janvier 1986 et 1987**

**En coupures de $500. et $1000.**

**Autres renseignements fournis sur demande**

**DESJARDINS, COUTURE INC.**

Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600, Boul. Girouard — ST-HYACINTHE — 774-5316-17
500, Place d'Armes — MONTRÉAL — 842-7977-78

# La prudence est de mise...

## Editorial

Il ne suffit pas de passer des lois pour qu'elles s'inscrivent dans la réalité de tous les jours!

Ceux qui pourraient encore conserver des doutes sur le sujet sont servis à souhait avec la Loi 88 sur la fluoration de l'eau potable, puisqu'il est clair que l'échéance édictée par l'ancien gouvernement, à savoir le 1er janvier 1977, est venue à terme sans que les administrateurs municipaux, dans la majorité des cas, soient passés à l'action.

A Saint-Hyacinthe, comme ailleurs, c'est une attitude de réserve et d'attente qui prévaut. Cette option se justifie d'elle-même d'autant plus qu'il n'est pas impossible que le débat reprenne sur cette question.

Le commun des mortels ne peut, une fois encore, s'instituer juge entre ceux qui favorisent des mesures du genre et ceux qui s'y opposent.

Au moment des discussions, en 1975, la population en général et bon nombre d'hommes publics n'ont pas été intéressés au débat sans doute parce que les disputes entre spécialistes sont suffisamment hermétiques pour décourager quiconque essaie d'y voir clair. Il y a quelques années, avant même qu'il ne soit question de loi, les autorités municipales de Saint-Hyacinthe s'étaient penchées sur la question et la prudence avait été de mise cette fois aussi.

La Loi 88 fait certes partie de l'héritage laissé au nouveau gouvernement par l'ancien législateur, et il faut prévoir que pour des motifs variés et multiples, on mettra la pédale douce en prenant le temps requis pour faire le tour de la question.

Si le débat entre spécialistes s'est soldé par une mesure législative, ce qui donne lieu de croire que les arguments en faveur de la fluoration avaient plus de poids (dans la mesure ou ces choses peuvent être appréciées) que leurs contreparties, il reste l'autre partie du problème à solutionner, c'est-à-dire l'acceptation par les administrateurs municipaux et la population en général de cette pratique.

Pour des raisons évidentes, la question est délicate car il est question de la santé de tous et de chacun des citoyens qui, volontairement ou non, devront accepter de boire de l'eau fluorée si la décision était maintenue et appliquée.

De plus, il y a les problèmes monétaires qui entrent en ligne de compte. Depuis une décennie, les autorités provinciales incitent volontiers les administrations municipales à entreprendre des travaux en leur promettant une aide efficace. Plus souvent qu'autrement, lorsqu'il s'agit de passer aux actes, les municipalités doivent assumer une part plus lourde que prévue dans les dépenses encourues.

L'installation d'un système à fluoration n'est sans doute pas l'entreprise la plus coûteuse qui soit mais personne n'acceptera de l'assumer sans avoir la certitude que dans quelques mois, voire quelques semaines, les réticences de la population, que l'on met trop souvent de côté au moment de la prise de décision, ne forceront pas la mise de côté de l'équipement et l'abandon de la fluoration.

Le dossier est lourd et complexe mais personne ne peut exiger des autorités municipales de passer à l'action, tant et aussi longtemps que tous les éléments du problème n'auront pas reçu de solution valable. Ce ne sera pas la première fois qu'une décision est reportée, d'autant plus que si la mesure était appliquée partout, ce sont tous les Québécois qui s'y trouveraient soumis.

Le vieux précepte qui dit que "dans le doute, mieux vaut s'abstenir" garde toute sa vigueur.

Quitte entre-temps à reprendre le débat en invitant la population à participer activement pour faire sienne la décision finale qui sera prise, avec tout ce que cela implique.

Pierre Bornais

## *Commentaires*

# Ca va mieux, on dirait

L'intervention de M. Vincent Chartier, conseiller municipal de Saint-Hyacinthe, et la réponse que lui a adressée M. Pierre Bornais illustrent bien la complexité des rapports qui peuvent exister entre ceux qui sont mandatés pour administrer les biens publics et ces autres qui ont pour métier d'informer la population sur la chose publique, entre autres sujets.

Dans le feu de l'action, il est un détail qui n'a pas été relevé et qui à mon sens, prend une certaine importance puisqu'il relève de la perception qu'ont les hommes publics des journalistes en général. Si on prend à la lettre les propos de M. Chartier, il ressort que l'attitude des journalistes à l'endroit du conseil municipal est généralement négative. Il importe donc de rappeler ici le rôle qu'a joué l'information lors des travaux sur la fusion, tout au long des semaines et des mois qu'auront duré les rencontres entre parties impliquées.

Des centaines de pages de texte ont été publiées alors, sur la question. Un cahier, qui en témoigne, a d'ailleurs été remis aux commissaires venus siéger à Saint-Hyacinthe. Et l'on pourrait aussi conseiller à ceux que la chose intéresse vraiment de relire les minutes de la dernière assemblée avant la signature de la fusion, où, en remerciant les participants aux travaux de la fusion, le maire Girard avait rendu hommage aux media d'information de la région.

Il n'est malheureusement pas possible de faire toujours plaisir à tout le monde et certaines situations commandent des attitudes parfois difficiles à accepter d'un côté comme de l'autre. C'est une des vicissitudes de la vie avec laquelle il faut apprendre à fonctionner.

***

Dans un autre ordre d'idée, on a appris dans la dernière semaine de décembre, que les petits abattoirs profiteraient d'un sursis supplémentaire d'un an avant que leurs propriétaires n'aient à se conformer aux nouvelles normes de construction.

Cette mesure vient à point, au moment où plusieurs de ces entreprises étaient menacées par l'incertitude que laissait planer une règlementation trop sévère, adoptée par un gouvernement anxieux de sauver la face devant le scandale de la viande avariée. Reconnaissant ainsi que ces petites entreprises sont un chaînon important de l'économie rurale, le nouveau gouvernement leur donne le temps de souffler, tout en prenant les mesures qu'il faut pour assurer la qualité des produits et préserver les intérêts des consommateurs. C'est, justement, le genre de mesure que l'on attendait, dans ce domaine, d'un gouvernement qui se déclare attentif aux besoins réels de la population.

Du même coup, on voit s'envoler pour l'instant du moins les espoirs qu'entretenaient les dirigeants des grandes entreprises qui voyaient déjà poindre le jour où ils seraient débarassés de cette concurrence sérieuse que constituent les petits abattoirs partout où ils se trouvent. Ce ne sont pas les consommateurs qui vont s'en plaindre...

Gilles Saint-Amour

## *En marge*

### De pauvres victimes!

Si l'hiver procure quelques plaisirs aux plus jeunes et aux sportifs, il apporte aussi certains désagréments.

Ainsi, en ce temps de neige et de "sloche", il est de mise, semble-t-il, d'excéder la limite de vitesse imposée quand on circule sur les routes de la région. Les automobilistes qui font preuve de trop de prudence en ont eu quelques échos et... éclaboussures.

Certains ont donc pris le parti eux aussi de rouler plus vite et d'éclabousser à leur tour. Les autres, ceux qui respectent la loi, devront s'assurer d'avoir une bonne réserve de lave-glace.

Quant aux piétons, victimes de misère de ce genre, ils s'en tireront avec une note de nettoyage.

M. R.-L.

## *Lettres ouvertes*

# Les Etats Généraux émergeront-ils???

Tel un magnifique et solide sous-marin, conçu et fabriqué par des artisans de chez-nous sous le signe de la Croix, car la prière fut à la base et servit de jalons tout au cours de sa construction, le verrons-nous, dis-je, émergeant de nos eaux troublées, afin de servir de tremplin à tout un peuple dans l'attente et l'angoisse.

Une première cloche a déjà sonné l'hallali dans les colonnes des lettres ouvertes, en prévision de jours meilleurs concernant les ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS, ensevelis sous la poussière d'une décennie près.

Cependant, j'ai l'impression que ce brouillard va se dissiper pour faire face à la lumière, et que ce mouvement colossal d'hier va renaître de ses cendres, sous une forme ou sous une autre, à la faveur du Gouvernement actuel.

Que disait la presse en ces jours déjà éloignés?... Ici, je me permets de citer quelques passages d'un article de M. Claude Ryan, du Devoir, en date du 15 avril 1967: "La convocation des Etats Généraux, écrit M. Ryan, revêt dans ce contexte, une signification spéciale. Par-delà des divergences particulières qui pourraient nous desservir, ils seront l'occasion pour les Canadiens, de dire en toute liberté, sans souci de considérations électorales, ce qu'ils pensent de leur avenir politique. Ils pourront permettre, si tel est l'avis des délégués, que se dégagent des éléments d'un "consensus" qui pourraient ensuite devenir un facteur déterminant dans la définition de solutions de nos problèmes. "Que MM. Lesage et Johnson aient jugé opportun d'appuyer conjointement la démarche des Etats Généraux ne saurait suffire en soi, à assurer le succès de cette entreprise délicate. Mais ce geste rare, indique que le problème constitutionnel est peut-être à la veille de sortir de la surenchère. Ce résultat, s'il pouvait être atteint, serait le meilleur prélude à une solution raisonnable du problème" (fin de la citation).

Et voilà que par un retour heureux ou malheureux du destin, l'un des principaux constructeurs de ce superbe sous-marin mentionné plus haut, est devenu le bras droit du premier ministre René Lévesque.

Je vois là un effet presque miraculeux de la Providence, à seule fin de bien faire comprendre à la masse des croyants comme des athés, qu'il existe et qu'il existera toujours au-dessus de nous, un Etre Suprême, à qui le ciel et la terre doivent obéir.

Aussi, la prière luminaire récitée devant l'Assemblée générale des "ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS", par Mgr Paul Grégoire, alors évêque auxiliaire de Montréal, aura-t-elle pour effet de porter des fruits bénéfiques?...

"Seigneur, notre Dieu et notre Père, Toi qui a créé l'univers immense et qui, depuis le commencement des âges, soutiens l'innombrable famille humaine en marche vers ses meilleurs espoirs, nous Te glorifions et nous Te rendons grâces..."

H. Beaudet-HENRYVONNE

St-Césaire, P.Q.
131, Gde Barbue
Tél.: 499-3784

# La coopération

Tome 2 - L'activité coopérative en théorie économique
par
François-Albert Angers
dans la collection "Bibliothèque économique et sociale"

Après le tome 1, intitulé "Le monde vivant de la coopération", paru en 1974, M. F.-A. Angers nous livre aujourd'hui le tome 2, intitulé "De la réalité à la théorie économique", publié aux Editions Fides dans la collection "Bibliothèque économique et sociale" sous le titre global: La Coopération. L'auteur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques du Québec et professeur émérite de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, est déjà très connu par ses activités dans le domaine économique et ses nombreuses interventions à la radio et à la télévision.

La Coopération, en deux tomes, de F.-A. Angers, est en somme un travail de pionnier, non seulement au Québec ou au Canada, mais aussi bien d'une façon plus générale, dans toute la profession d'économiste. Il s'agit là d'une addition d'importance, tant pour les économistes que pour les coopérateurs, à l'étude scientifique du mouvement coopératif. C'est un effort très intéressant et tout à fait valable pour développer des outils analytiques qui permettent une étude rigoureuse de l'économie coopérative.

Le tome 1 décrivait les institutions coopératives et parcourait l'histoire du mouvement coopératif au Québec. Le tome 2 parle du coopératisme en tant que système économique, de l'investissement et de la monnaie, de l'Etat face à l'économie coopérative, et se termine par des réflexions sur l'avenir du coopératisme comme système économique.

La Coopération - De la réalité à la théorie économique, tome 2. L'activité coopérative en théorie économique. Par François-Albert Angers. Editions Fides, 1976, 412 pages, 20 cm.

N.B.: Le tome 1, "Le monde vivant de la coopération est également disponible: $5.00. Tome 2: $8.00

# Appel aux jeunes de S.-Marc et S.-Charles

17 décembre 1976

M. le rédacteur en chef
Le Courrier de Saint-Hyacinthe,
Saint-Hyacinthe,
Québec.

Cher Monsieur,

J'écris de la part du Club Français de notre école. Nous sommes intéressés au Québec et nous cherchons à établir des contacts avec des jeunes de Saint-Charles ou de Saint-Marc. Nous espérons de tout coeur que vous saurez nous aider, en transmettant notre projet aux professeurs d'anglais de la région.

C'est un projet sérieux. Nous voulons non seulement des correspondants mais aussi nous faire des amis. Nous vous prions donc de remettre notre lettre ainsi que nos bons voeux aux professeurs d'anglais ainsi qu'aux élèves intéressés.

Notre groupe s'intéresse à Saint-Charles et à Saint-Marc pour plusieurs raisons: il y a, dans la région, beaucoup de choses à visiter: le centre culturel, l'école de médecine vétérinaire, les orgues Casavant, l'Institut de Technologie Agricole et l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe. Notre groupe est intéressé à la culture québécoise et nous savons que les régions rurales sont bien différentes des régions urbaines. Les villes du Québec ressemblent énormément aux villes américaines... La campagne est très différente n'est-ce pas?

Veuillez accepter Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Cathy Routhier, le Club Français
Gill Montagne, High School
Montagne, Massachusetts 01351
U.S.A.

P.S. Si vous le désirez, nous pouvons aller vous visiter!

### N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

**LE COURRIER**
fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais
Journalistes: Gilles Saint-Amour, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage: Gaston Saint-Germain

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

**Abonnement:**
Camelot: .35 la semaine
$17.50 par année.
Poste: Au Canada $16.00 par année
aux Etats-Unis $22.00 par année

(c) 239971

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

***Pour les 65 ans et plus:***

# Le remboursement partiel de l'impôt foncier scolaire maintenant réalité!

par Pierre Bornais

Conformément à la politique annoncée déjà sous l'ancienne administration libérale, les personnes âgées de 65 ans et plus sont éligibles à un remboursement partiel de l'impôt foncier scolaire puisque cette mesure s'applique rétroactivement en quelque sorte à l'année qui a pris fin le 30 juin 1976.

Mais qui est éligible et que doit-on faire pour obtenir le remboursement précité?

Tous les bénéficiaires de la prestation de la Sécurité de la vieillesse recevront un dépliant explicatif et un formulaire et les commissions scolaires ont reçu avis de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux 300,000 demandes qui pourraient leur être adressées puisque chaque personne âgée de plus de 65 ans qui veut se prévaloir de ce remboursement devra fournir les pièces justificatives requises.

POUR QUI?

Toutes les personnes qui, en date du 30 juin 1976, avaient 65 ans ou plus et étaient bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse, domiciliées au Québec (demeure principale), propriétaire ou locataire, et ayant fait une demande à la Régie des rentes avant le 1er juillet 1977, peuvent se prévaloir de ce programme. Les personnes âgées qui demeurent dans un centre d'accueil ou qui sont hospitalisées, ne peuvent réclamer un remboursement des frais d'hébergement. Mais elles peuvent demander un remboursement à titre de propriétaire ou de locataire d'un immeuble qui était la demeure principale du conjoint ou de leur famille immédiate.

COMBIEN?:

Le remboursement sera de l'ordre de 50% des taxes scolaires avec un plafond fixé à $125 pour les propriétaires et de 5% du loyer annuel, maximum $75, pour les locataires.

Si chaque requérant recevra directement le remboursement des sommes demandées, le programme prévoit que dans le cas de co-propriété, de possession de propriété à loyers multiples, de co-location ou de location avec chambre et pension, une partie seulement du montant possible sera proportionnellement allouée. Mais il revient à chacun de justifier la requête présentée.

LA RÉGIE:

De son côté, la Régie des rentes, responsable de l'administration de ce programme, vient de faire parvenir aux commissions scolaires du Québec un message qui leur donne certaines informations essentielles car il est clair que les commissions scolaires devront répondre dans les meilleurs délais aux différentes demandes qui seront présentées puisque dans le cas des propriétaires, il faut joindre à la formule de demande une photocopie du compte de taxes scolaires acquitté!

En effet, la Régie des rentes du Québec a fait parvenir une formule de demande aux intéressés au cours du mois de décembre. Quelque 300,000 personnes du Québec seraient admissibles à ce remboursement de 50% de l'impôt foncier scolaire dont le montant maximum sera de $125.

En vertu de ce programme du gouvernement du Québec, ce dégrèvement s'applique pour l'année scolaire 1975-1976.

Les propriétaires sont susceptibles de s'adresser aux commissions scolaires durant les semaines qui vont suivre pour obtenir un duplicata de leur compte de taxes scolaires pour l'année se terminant le 30 juin 1976. Les requérants enverront eux-mêmes à la Régie des rentes les pièces justificatives et la formule de demande de remboursement.

Pour une meilleure compréhension du programme, nous vous incluons une copie du dépliant explicatif et du formulaire qui seront envoyés à tous les bénéficiaires de la prestation de Sécurité de la vieillesse.

# Perspectives sombres pour 1977?

Selon la dernière lettre commerciale publiée par la Banque de Commerce Canadienne Impériale, 1977 s'annonce pour le Canada comme une autre année où la croissance économique sera tout juste modeste.

Le PNB ne dépassera probablement pas 5 pour cent et, "même pour atteindre ce niveau de croissance, il y aurait lieu d'établir une nouvelle politique de stimulation ou de ranimer la confiance en décrétant, par exemple, l'abolition systématique de la réglementation régissant les prix et les revenus", lit-on dans ladite publication.

La Banque prévoit que, alors que le taux global d'inflation va baisser en 1977 à près de 8 pour cent, contre un taux de 9 pour cent prévu pour l'année en cours, l'inflation continuera d'éclipser la contribution qu'apporte la croissance économique réelle à la hausse de valeur du PNB.

"Il ne fait guère de doute qu'à moins d'un changement profond dans l'orientation de cette politique, les restrictions sur les bénéfices et les dividendes se révéleront coûteuses en ce qui a trait aux investissements des entreprises et à la création d'emplois au cours des deux prochaines années", poursuit-on dans la Lettre.

La reprise qui s'est maintenant amorcée chez les principaux partenaires commerciaux du Canada constituera l'un des principaux éléments de soutien de l'économie canadienne au cours des douze à dix-huit prochains mois, en particulier en raison du marché grandissant de nos exportations vers les Etats-Unis.

Toutefois, le redressement économique du Canada sera, dans son ensemble, entravé par l'impact du programme anti-inflation, "qui aura probablement pour effet de réduire les dépenses des consommateurs et des sociétés, ce qui contribuera à maintenir le rythme de la reprise économique intérieure en-deça de ce que l'on aurait pu espérer".

On prévoit que les dépenses réelles des particuliers augmenteront d'environ 5 pour cent en 1977, et qu'elles porteront surtout sur des achats de biens durables à prix élevé (réfrigérateurs, laveuses, sécheuses, etc.). En ce qui concerne le secteur de la construction domiciliaire, on s'attend à ce que le nombre de mises en chantier en 1977 soit inférieur à celui de 1976.

On constate, dans la Lettre commerciale, que les perspectives au chapitre des investissements des entreprises s'annoncent "particulièrement faibles" et l'on prévoit que les dépenses du secteur privé au titre des installations et du matériel augmenteront peu en 1977 et 1978. De même, des signes de faiblesse seront particulièrement manifestes dans le secteur de la fabrication, ce qui se répercutera défavorablement, à la longue, sur la balance commerciale du Canada.

"Les maigres résultats enregistrés dans le domaine des dépenses en immobilisations sont sûrement dus aussi bien à l'impact qu'a provoqué le programme anti-inflation sur les bénéfices des entreprises, qu'aux incertitudes qu'il a fait naître", soutient-on dans la Lettre.

"En fait, il est peu probable que le rythme des investissements des entreprises se raffermisse avant que le gouvernement manifeste ouvertement sa volonté d'abolir les contrôles, et que les incertitudes qui entourent encore les plans du gouvernement pour la période postérieure au contrôle se dissipent à la suite de déclarations ou de mesures gouvernementales concrètes propres à rétablir la confiance des spéculateurs dans l'avenir du Canada". Sans un tel raffermissement au chapitre des investissements de capitaux, la productivité nationale et notre futur niveau de vie seront mis en péril.

## Le Canadien fidèle à la vertu d'épargne

Les Canadiens sont conscients de la nécessité d'épargner l'argent, et c'est littéralement par millions qu'ils déposent leurs économies.

Il existe actuellement près de 22 millions de comptes d'épargne personnelle dans les banques à charte, renfermant plus de $36 milliards.

L'Association des banquiers canadiens (ABC) précise que le compte d'épargne moyen s'établit actuellement à $1,662, en comparaison de $1,559 il y a un an et à $774 en 1966.

L'ABC note en outre qu'un grand nombre de ces comptes - exactement plus de 8.5 millions ou 40 pour cent - contiennent moins de $100. Et 15.3 millions d'entre eux, ou 70 pour cent, renferment moins de $1,000.

L'ABC estime que ces chiffres mettent en lumière l'importance de l'individu comme source de fonds pour l'économie ainsi que l'acceptation générale par le public des banques à charte comme principales institutions d'épargne du pays.

En nombre tout aussi bien qu'en volume, les épargnes personnelles constituent la source de fonds individuelle la plus importante pour les banques.

Au cours des 10 dernières années, on a noté une baisse dans le pourcentage des comptes de moins de $100. Les comptes de la catégorie de $100 à $1,000 sont demeurés relativement inchangés en nombre et ceux de la catégorie de $1,000 à 10,000 ont augmenté de façon appréciable.

*Les petits-abattoirs*

## Echéancier plus réaliste pour les propriétaires

par Louise Lamothe

Les propriétaires d'abattoirs peuvent maintenant compter sur un échéancier plus réaliste en ce qui a trait aux modifications majeures qu'entend apporter le gouvernement Lévesque au règlement sur les aliments.

M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec, a annoncé récemment la remise de l'entrée en vigueur du paragraphe b de l'article 6 de la loi sur les produits agricoles pour janvier 1978. Cette modification obligera les propriétaires d'abattoirs à obtenir un permis d'exploitation pour fins de vente en gros, et apportera la mise en application des normes de construction prévues au règlement sur les aliments.

Selon le ministre Garon, ce délai permettra d'éviter la fermeture à très court terme de nombreux petits abattoirs considérés par l'ensemble du milieu rural comme des équipements essentiels. Le ministre a précisé aussi qu'une application stricte des normes générales d'hygiène sera exigée de toutes les entreprises d'ici janvier 1978 de façon à assurer une protection maximale du public consommateur.

M. Garon a d'ailleurs défini les grands principes qu'entend suivre le gouvernement dans la refonte du règlement sur les aliments. Ainsi dans le cadre d'une politique visant à assurer la présence accrue du Québec dans ce domaine qui est de sa juridiction, le nouveau règlement assurera la salubrité et l'hygiène dans les abattoirs et autres établissements de conditionnement de viandes moyennant un seul système de normes, la nécessité d'avoir un seul système obligatoire d'inspection permanente des abattoirs, comportant les examens ante et post mortem des animaux abattus et la nécessité d'apposer sur les viandes sortant de ces établissements une estampille unique approuvée Québec.

Selon le ministre de l'Agriculture du Québec, le processus de consultation en vue de la révision du règlement sur les aliments est déjà amorcé. M. Garon a effectivement eu de nombreux contacts au cours des dernières semaines tant avec les députés des diverses régions agricoles du Québec qu'avec les organismes comme l'Association pour la Conservation des Petits Abattoirs du Québec et l'Union des Salaisons et Abattoirs du Québec Inc.

Ces consultations se poursuivront de façon intensive et M. Garon entend mettre l'accent sur la révision qui s'amorce sur la situation particulière des petits abattoirs et les caractéristiques propres aux diverses régions du Québec.

De plus, M. Garon a donné l'assurance que dès que les modifications au règlement sur les aliments auront été adoptées et publiées dans la Gazette Officielle du Québec, il fera connaître les échéanciers intermédiaires qui seront nécessaires afin que les établissements visés aient le temps de se conformer à la loi et au règlement pour janvier 1978.


**SERVICE DES LOISIRS**

**CENTRE CULTUREL ET RÉCRÉATIF**

800 rue Turcot, Saint-Hyacinthe



**INSCRIPTION**

**COURS DE NATATION**

**10 et 11 Janvier 1977**

De 9 hres à 12 hres
de 13h.30 à 21 hres

Vos instructeurs en natation
et sauveteurs vous souhaitent une
*Bonne et Heureuse Année*

**COURS POUR ADULTES**

**(16 ans et plus)**

- Lundi au jeudi 19.30 à 20.30 hres
  mercredi 18.30 à 20.30 hres
- Durée: 10 semaines, (1 cours/semaine)
- Cours collectifs 15 élèves
  Membre: $5.00 Non membre: $15.00
- Cours semi-privés 8 élèves maximum
  Membre: $15.00 Non membre: $30.00

**COURS POUR ENFANTS**

**(6 à 15 ans)**

- Lundi et mercredi 17.30 à 18.30 hres
  Samedi 9h. 00 à 14h.00
- Durée: 10 semaines (1 cours/SEMAINE)
- Cours collectifs 15 élèves
  Membre: $5.00 Non membre: $15.00
- Cours semi-privés 8 élèves maximum
  Membre: $15.00 Non membre: $30.00

* 2ième enfant de même famille
$3.00 pour cours collectifs

**COURS PRÉ-SCOLAIRE (3 à 5 ANS)**
- Samedi 9h.00 à 14h.00
- Durée: 10 semaines (1 cours/ semaine) - équipement fourni
- Membre: $15.00 Non membre: $30.00

**FORMATION DE PERSONNEL**
- A.S.Q. Junior: vendredi 16h. 30
- Moniteur-adjoint: vendredi 17h.30
- Membre: $20.00 Non membre: $35.00

**CLUB DE WATER-POLO**
- Pouvoir nager 4 longueurs de piscine
- Etre âgé de 12 ans
- Tous les intéressés doivent venir s'inscrire le 10 ou 11 janvier 1977.

**CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE**
- Savoir nager 4 longueurs de piscine
- Toutes les intéressées doivent venir s'inscrire le 10 ou 11 janvier 1977.

**CLUB DE COMPÉTITION**
- Savoir nager 4 longueurs de piscine
- Classé selon l'âge et la force
- Tous les intéressés doivent venir s'inscrire le 10 ou 11 janvier 1977.

**COURS DE PLONGÉE SOUS-MARINE**
- Dimanche 9h.00 à 12h.00
- 12 leçons de 3 heures chacune
- Cartes P.A.D.I. et N.A.U.I.
- Pratique libre: jeudi 22h.30 à 23h.30

**TÉLÉPHONER AU CENTRE CULTUREL POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN DÉPLIANT DU PROGRAMME Tél: 773-8558**

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la*

# finance

## BOURSE DE MONTREAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Compilation complète des transactions. xr—ex-wrights ou droits. xw—ex-warrants. Ch—changement en plus ou moins à la fermeture. z—Lot regulier. xd—ex-dividende. Prix exprimés en cents à moins d'être précédés du signe de $

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abb G | 100 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| Abitibi | 4000 | $10¼ | 10⅛ | 10¼ | — ⅛ |
| Alfa Gas T | 1600 | $14⅛ | 14 | 14 | — ⅛ |
| Alcan | 5300 | $24⅛ | 23⅞ | 24⅛ | + ¼ |
| Asbestos | 10370 | $22¾ | 22½ | 22½ | — ¼ |
| Ashland | 200 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ⅛ |
| Banister | 700 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | — ⅛ |
| Bank Mtl | 741 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Bank NS | 640 | $21¼ | 21⅛ | 21⅛ | — ¼ |
| Bell Canad | 2328 | $48 | 47⅞ | 48 | + ¼ |
| Bell E pr | 200 | $26¾ | 26⅝ | 26¾ | + ⅛ |
| Bell F pr | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Bell wt | 1150 | 340 | 340 | 340 | |
| Bomb Mtw | 800 | $7 | 6⅞ | 7 | + ⅛ |
| BP Can | 200 | $9½ | 9½ | 9½ | + ⅛ |
| Brcan a | 400 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| CAE A | 400 | $8⅞ | 8¾ | 8¾ | + ½ |
| Can Perm | 100 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | — ⅛ |
| C Hydro | 1000 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | + ⅛ |
| C Int Pw | 1900 | $16½ | 16½ | 16½ | + ⅛ |
| CP Inv | 300 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| CPLtd | 1000 | $17⅛ | 17 | 17 | |
| Carl Ok | 1000 | 320 | 315 | 315 | |
| Celanese | 200 | 330 | 330 | 330 | —10 |
| Chrysler | 1450 | $21¼ | 21⅛ | 21⅛ | + ⅛ |
| Cominco | 310 | $36¼ | 36¼ | 36¼ | + ⅛ |
| Comodor | 1150 | $5½ | 5¼ | 5⅜ | — ⅛ |
| Con Gas | 100 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | + ⅛ |
| Dome Pete | 500 | $40¾ | 40½ | 40½ | —1 |
| D Bridge | 200 | $18⅛ | 18 | 18 | |
| Dom Store | 10350 | $15 | 15 | 15 | + ¼ |
| Domtar | 300 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | + ⅛ |
| Fal Nck | 100 | $35½ | 35½ | 35½ | |
| Fin Coil | 1400 | 160 | 155 | 160 | +5 |
| Genstar L | 100 | $23⅛ | 23⅛ | 23⅛ | |
| Gulf Can | 100 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| Hawker A | 800 | 485 | 485 | 485 | +10 |
| Home A | 200 | $27⅝ | 27⅝ | 27⅝ | — ⅛ |
| Huds Bay a | 100 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | + ⅛ |
| H Bay Co | 400 | $15⅝ | 15½ | 15½ | |
| Imp O a | 2300 | $22¼ | 22 | 22¼ | + ⅛ |
| Imasco A | 131 | $24 | 24 | 24 | + ½ |
| Inco a | 2050 | $33¼ | 32⅞ | 33¼ | + ¼ |
| IU Int | 550 | $12 | 12 | 12 | + ⅛ |
| IPL a | 800 | $14 | 14 | 14 | |
| Ivaco a | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | + ¼ |
| Mass Fer | 2850 | $22 | 21⅞ | 21⅞ | |
| Mercanti | 1200 | $15 | 14⅞ | 15 | — ⅛ |
| Moore | 325 | $36⅞ | 36¾ | 36¾ | |
| Nfld tel | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | + ¼ |
| Noran a | 300 | $29 | 28¾ | 29 | + ¼ |
| Nordair a | 1000 | 225 | 225 | 225 | |
| Norcen | 2100 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | |
| Norc B | 500 | $21 | 21 | 21 | + ½ |
| Nor Tel | 200 | $31½ | 31½ | 31½ | — ⅜ |
| Nor T w | 200 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Pac Pete | 1000 | $28⅜ | 28½ | 28½ | — ¼ |
| Pancan | 1100 | $25⅛ | 25 | 25 | |
| Peopl St | 201 | $5 | 5 | 5 | |
| Petrofina | 100 | $17 | 17 | 17 | + ¼ |
| Placer | 200 | $20 | 20 | 20 | + ⅜ |
| Pow C a | 100 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + ¼ |
| Price Com | 120 | $10¾ | 10⅜ | 10⅜ | — ⅛ |
| Rio Algom | 450 | $28 | 28 | 28 | |
| Royal Bank | 180 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | + ⅛ |
| Scot Lasal | 1000 | 200 | 200 | 200 | |
| Seagram c | 300 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | + ¼ |
| Shell Can | 1200 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | — ⅜ |
| Simpsons | 6200 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | — ⅛ |
| Tele Met b | 125 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| Texaco | 200 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Tor Dm Bk | 1150 | $19¾ | 19½ | 19¾ | + ¼ |
| Tot Pet A | 207 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| T Pet A | 400 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + ¼ |
| Trd a | 100 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | — ¼ |
| Tr Can PL | 400 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | + ¼ |
| Trans Mt a | 700 | $9½ | 9⅜ | 9½ | |
| Velcro | 1100 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | |
| Whonock | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + ¼ |
| **Junior Industrials** | | | | | |
| Belg Stand | 900 | 99 | 99 | 99 | +9 |
| **Mines and Oils** | | | | | |
| Abitib Asb | 700 | 51 | 51 | 51 | —4 |
| Acroll Ltd | 3537 | 56 | 54 | 56 | +4 |
| Gr Coast | 3000 | 20 | 20 | 20 | +2 |
| Jamtown | 1000 | 15 | 15 | 15 | |
| Ladubor | 5000 | 23 | 22 | 23 | +3 |
| M Pleas | 7000 | 14 | 14 | 14 | —1 |
| Muscoch | 500 | 18 | 18 | 18 | +1½ |
| N Insco | 5100 | 52 | 48 | 48 | —4 |
| Phoenix | 700 | 350 | 350 | 350 | |
| Que Coblt | 1000 | 170 | 170 | 170 | |
| Statrd | 3500 | 26 | 26 | 26 | |

Total sales: 86,378
Industrials 62,009
mines and oils

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Agnico | 200 | 385 | 385 | 385 | —10 |
| Basic Res | 370 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | — ¼ |
| Bluewtr | 3000 | 325 | 325 | 325 | —10 |
| Bruneau | 2000 | 16½ | 16½ | 16½ | —5½ |
| Cadillac Ex | 3500 | 90 | 86 | 86 | —4 |
| Chib Cop | 5000 | 11½ | 11½ | 11½ | +1½ |
| Com N | 2000 | 8 | 8 | 8 | +3 |
| Cons Imo | 2000 | 26 | 26 | 26 | —2 |
| Dumont | 7000 | 11 | 10½ | 11 | + ½ |
| Dyn Mn | 1500 | 46 | 45 | 46 | +3 |
| Goldex | 2300 | 25 | 25 | 25 | |

## FONDS MUTUELS

| Institute Members | |
|---|---|
| AGF Group | |
| Amer Grwth | 4.90 |
| Cdn Gs Eqty | 13.53 |
| Cdn Sec Gth | 4.84 |
| Cdn Trusteed | 4.69 |
| Corp Invest | 5.34 |
| Corp Inv Stk | 4.71 |
| Gwth Equity | 5.95 |
| Japan | 9.27 |
| nMoney Mkt | 10.00 |
| Special | 3.31 |
| All Canadian | Gr |
| Compound | 5.68 |
| Dividend | 6.13 |
| Northrn Eqy | 3.54 |
| Revenue Gth | 3.67 |
| Venture | 3.67 |
| 4000 | 3.73 |
| Calvin Bullock | Gr |
| Acrofund | 1.19 |
| CIF | 4.20 |
| Clag Inv Grp | |
| nvCo-opera | 10.08 |
| nvLdmk GF | 9.93 |
| Eaton Group | |
| Commwth | 15.64 |
| Growth | 9.86 |
| Income | 4.73 |
| Internatnl | 7.97 |
| Leverage | 4.30 |
| Venture | 3.85 |
| Viking | 4.88 |
| Guardian Group | |
| Enterprise | .85 |
| GIS Comp | 9.43 |
| GIS Income | 2.79 |
| vGrwth Fund | 8.68 |
| North Amer | 3.57 |
| Mutual Acu | 5.54 |
| Mutual Inc | 4.46 |
| Sec Income | 9.82 |
| World Equity | 6.11 |
| Investors Group | |
| vGrowth | 10.95 |
| vInternatnl | 5.98 |
| vJapan | 10.35 |
| vMortgage | 4.87 |
| vMutual | 5.21 |
| vRetiremnt | 5.49 |
| vProvidt Mu | 6.74 |
| vProvidt Stk | 4.96 |
| Nat Res Gth | 3.65 |
| Planned Invest | Gr |
| Canada Cum | 5.49 |
| Canada Grth | 6.96 |
| Pld Resourcs | 4.14 |
| Pld Sec Inc | 5.22 |
| Taurus | 5.23 |
| Pret et Revenu | Gr |
| vAmerican | 9.81 |
| vCanadien | 6.17 |
| vFonds H | 4.93 |
| vRetraite | 6.37 |
| Prevest Mut | 6.47 |
| Prudential | Gr |
| Growth | 5.33 |
| Income | 5.32 |
| Savings Invest | Gr |
| vAmerican | 9.81 |
| vCanadian | 6.17 |
| vH Fund | 4.93 |
| vRetiremnt | 6.37 |
| Scotiafund | Gr |
| vScotiafund | .88 |
| vScotiafd Mtg | 1.07 |
| United Bond | Shr |
| vRoyFund | 5.96 |
| vRoyFnd Inc | 5.26 |
| United Group | |
| vAccumula | 3.99 |
| vAccumula R | 4.00 |
| vAmerican | 1.39 |
| vCont Mort | 5.13 |
| vHorizon | 2.19 |
| vSecurity | 4.75 |
| vVenture | 2.58 |
| vVenture Ret | 4.05 |
| Universal | Gr |
| Save Equity | 8.41 |
| Save Income | 5.38 |
| **Non Members** | |
| vBeaubran | 4.06 |
| vnBolt TremE | 5.50 |
| Cdn S Afr Gd | 3.25 |
| Canagex | Gr |
| vBond | 9.32 |
| vFund | 9.31 |
| vInternatnl | 8.32 |
| vMortgage | 10.18 |
| vCapital Gth | 9.75 |
| xChase | 6.65 |
| CML Group | |
| Growth | 6.25 |
| Intl Energy | 2.45 |
| Intl Gth | 4.48 |
| Intl Income | 3.34 |
| Univest | 4.83 |
| Desjardins | Gr |
| vCanadian | 6.77 |
| vHypothec | 4.29 |
| vInternatl | 7.50 |
| vObligatns | 5.25 |
| vQuebec | 3.20 |
| vPEP | 1.87 |
| nvSpec | 4.47 |
| Dixon, Krog | 5.59 |
| vDomin Comp | 6.17 |
| Drevfus Group | |
| vInc | 12.87 |
| vInternatl | 14.23 |
| vnExecut Can | 5.99 |
| vnExecu Intl | 1.51 |
| xFid Trend | 22.18 |
| nHarvard | 6.21 |
| Heritage | 1.96 |
| Industrial | Gr |
| xdIndst Amer | 2.41 |
| Indust Div | 6.26 |
| Indust Eq | 5.53 |
| xdIndst Gth | 16.16 |
| Indust Inc | 10.49 |
| Indst Pens | 21.82 |
| ITCO | 4.93 |
| Kevstone | Gr |
| Cus K-2 | 5.27 |
| Cus S-1 | 19.45 |
| Cus S-4 | 3.75 |
| Polaris | 3.32 |
| xLex Rsrch | 16.06 |
| xManhatn | 2.76 |
| vMaritime Eq | 2.26 |
| Marlborough | 4.89 |
| vNatrusco | 12.94 |
| NW Group | |
| vCanadian | 4.48 |
| vEquity | 6.68 |
| vGrowth | 5.08 |
| xOne Wm St | 14.56 |
| xOppenhmr | 6.58 |
| PHN Group | |
| vBond | 11.16 |
| vCanadian | 7.33 |
| vFund | 14.91 |
| vPooled | 28.29 |
| nvRRSP | 11.29 |
| PMF Managmnt | |
| nPension Mu | 6.15 |
| nXanadu Fd | 3.67 |
| nPutnam | 10.77 |
| vSterling Eqty | 5.65 |
| xTech | 7.58 |
| Temple Gth | 12.19 |
| Trans Canada | Gr |
| A | 5.07 |
| C | 10.87 |
| Special | 4.19 |
| Vanguard | 5.96 |
| vWestern Gth | 5.10 |

## L'assurance-vie

# Accroissement sans précédent des investissements en 1976

L'accroissement des investissements des compagnies d'assurance-vie en nouvelles hypothèques sur des maisons unifamiliales en 1976 pourrait faire place à une diminution si le projet de loi sur les emprunts et les dépôts devait rendre les hypothèques sur les maisons unifamiliales moins intéressantes pour le placement des fonds confiés aux compagnies d'assurance-vie par leurs assurés.

Cette année, les compagnies d'assurance-vie ont approuvé des prêts hypothécaires sur des maisons unifamiliales pour une somme supérieure à $550 millions, comparativement à $256 millions en 1975. Cette activité accrue témoigne de la réaction de l'industrie aux initiatives fédérales et provinciales en matière d'habitation, annoncées à l'automne de 1976. Elle témoigne de l'utilisation d'hypothèques sur des maisons unifamiliales comme base de diverses garanties aux nouveaux assurés et rentiers.

Un certain nombre de compagnies d'assurance-vie ont créé une rente d'un genre spécial dans laquelle le rendement sur les primes est garanti pour des périodes successives de cinq ans. Pour appuyer ces garanties, les compagnies ont investi dans des hypothèques ordinaires qui ne peuvent être remboursées dans les cinq ans du contrat initial ou de son renouvellement.

La législation proposée donnerait à ceux qui empruntent sur hypothèque ordinaire le droit de rembourser leur emprunt sans préavis après trois ans. Le prêteur resterait lié par son contrat, mais non l'emprunteur. La baisse des taux d'intérêt qui pousserait l'emprunteur à rembourser sa dette prématurément rendrait impossible à la compagnie d'assurance-vie de réinvestir le montant au taux de rendement sur lequel elle était en droit de compter au moment où elle a accordé ses garanties aux souscripteurs de contrats de rentes.

L'imprévisibilité des remboursements prématurés de prêts ordinaires en vertu de la future loi obligerait les compagnies d'assurance-vie à chercher d'autres moyens d'investissement comme base de leurs garanties aux assurés.

Comme les gouvernements se sont engagés à faire construire plus d'un million de maisons neuves d'ici quatre ans, il semble illogique de proposer une législation susceptible de tarir une source de capitaux.

En 1976, les compagnies d'assurance-vie avaient à leur disposition plus de fonds à investir au nom de leurs assurés canadiens qu'en toute autre année antérieure. Ces investissements ont été dirigés surtout vers le marché des obligations de sociétés et des hypothèques, aussi bien domiciliaires que commerciales.

Un relevé des transactions effectuées par 16 grandes compagnies d'assurance-vie au Canada révèle qu'elles ont augmenté d'environ $400 millions leur portefeuille d'obligations de sociétés et de $650 millions celui des hypothèques. De plus, elles ont accru de $350 millions leur portefeuille d'obligations gouvernementales et renforcé également leurs actions et leurs titres immobiliers. Les investissements de toute nature ont connu une hausse nette de $1.85 milliard. Ces 16 compagnies représentent quelque 80% de l'investissement total des compagnies d'assurance-vie.

Les fonds distincts, destinés à l'assurance-vie et aux rentes viagères à indices variables, ont atteint un total cumulatif de près de $3 milliards au Canada à la fin de 1976 et les fonds généraux détenus au nom des assurés canadiens approchaient des $24 milliards.

Comme le public continue d'accroître ses souscriptions d'assurance-vie et de fonds de retraite en périodes d'incertitude économique et d'inflation, les perspectives de vente pour 1977 sont bonnes. On prévoit la continuation de la tendance qui a fait monter les ventes de 12% en 1976, comparativement à 1975.

L'assurance-vie collective représente maintenant près de la moitié de ces ventes, le reste étant de l'assurance-vie individuelle ou personnelle.

Le revenu de primes des compagnies d'assurance-vie en 1976 a augmenté de quelque $450 millions par rapport à 1975, ce qui l'a fait passer de $3.5 à 3.95 milliards, et on s'attend à un accroissement de 10% en 1977.

Alors que les restrictions fédérales sur les salaires et les prix entrent dans leur deuxième année, le monde de l'assurance-vie entend continuer de contribuer au rétablissement de la stabilité relative du dollar et de la confiance du public dans sa valeur future. Ce rétablissement et des stimulants fiscaux directs encourageraient l'épargne individuelle. A la longue, cette épargne deviendrait la source de capitaux dont on a tant besoin au Canada pour construire des habitations et des usines, créer des emplois et exploiter les richesses naturelles.

# De nouveaux tarifs postaux internationaux

Les tarifs postaux pour le courrier international connaissent depuis le 1er janvier, une hausse, à l'exception de la poste aux colis.

A partir de cette date, l'affranchissement des lettres pesant une once ou moins coûte 25¢. Toutes les cartes postales doivent maintenant être affranchies au taux de base des lettres. Toutefois, les tarifs pour les envois à destination des Etats-Unis, de leurs territoires et possessions ne font pas l'objet d'une augmentation.

Les tarifs de la poste aérienne pour les envois à destination des bureaux de poste des Forces Canadiennes et des bureaux de la poste navale ont été ajustés à ceux du courrier international depuis le 1er janvier. Le ministère conseille à la population de s'informer aux bureaux de poste de l'affranchissement exact et des changements apportés aux règlements.

Les nouvelles augmentations sont conformes aux dispositions des accords internationaux signés lors du Congrès de l'Union postale universelle qui a eu lieu à Lausanne en 1974. La première augmentation prévue est entrée en vigueur le 1er janvier 1976 pour le courrier à destination d'outre-mer et la deuxième, le 1er janvier 1977.

Les usagers sont priés de se rappeler que l'augmentation subséquente des tarifs du régime intérieur et du courrier à destination des Etats-Unis est fixée au 1er mars 1977.


**LA PLANCHE DE SALUT S.P.M.**

La planche S.P.M. vous sauvera.
• temps • argent • désagréments.

Faites votre comptabilité en trois fois moins de temps.

Eliminez les erreurs de transcription grâce au système "Une ecriture" de S.P.M.

*Invitez notre representant a vous en faire la demonstration.*

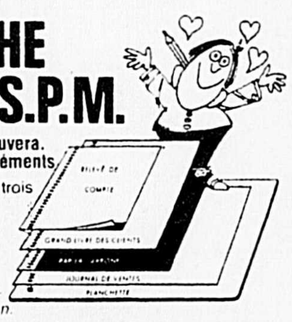

J'aimerais avoir plus d'informations sur le système "Une écriture" de S.P.M.
Nom ____ Titre ____
Firme ____
Adresse ____
Code postal ____ Tél: ____

SPM SYSTÈME PROVINCIAL (MONTRÉAL) LTÉE
C.P. 953, succursale postale A, Montréal, H3C 2H6
Tél.: (514) 845-7312


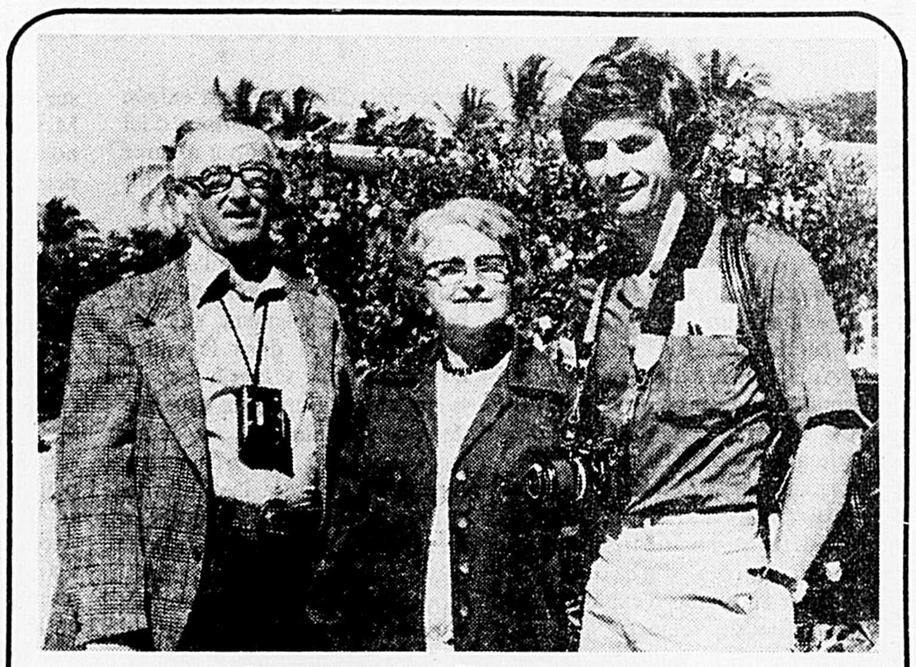

## Gagnants d'un voyage

Lors de la promotion des Galeries de Saint-Hyacinthe en octobre dernier, M. et Mme Paul-Émile Roy, domiciliés au 705, de la rue Desmarais, à Saint-Hyacinthe, furent les heureux gagnants d'un voyage. On peut voir sur la photo, M. et Mme Roy en compagnie de M. Pierre Boislard. La photo fut prise à l'aéroport d'Acapulco.

# L'Impôt et vous

**Collaboration spéciale de Claude Laferrière**

**Note:** M. Claude Laferrière est domicilié à Saint-Charles-sur-Richelieu. En 1968, il décrochait son bacchalauréat en sciences commerciales, aux Hautes Etudes Commerciales pour obtenir, en 1970, le titre de Comptable agréé (C.A.). Après avoir été à l'emploi d'une firme spécialisée de Montréal, il travaille maintenant pour le gouvernement. Chaque semaine, en préparation de la période annuelle de l'impôt, M. Laferrière donnera quelques avis et conseils fort utiles et pratiques pour le commun des contribuables appelé à remplir les formules de plus en plus difficiles à interpréter. Comme il voudra essayer de répondre aux besoins concrets de nos lecteurs, il va sans dire que ceux-ci peuvent lui écrire au soin de l'Impôt et vous, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

**Le 30 avril**

A chaque année, avec le retour du printemps, revient le temps des impôts. Les Canadiens doivent alors se débattre pour remplir des formules complexes pour les non-initiés. Pour crèmer le gâteau, les Québécois doivent en plus produire un deuxième rapport différent, la province ayant son propre ministère du Revenu. Et attention, le tout doit être remis au plus tard **le 30 avril de chaque année.**

Ce qui complique la lecture des formulaires, c'est que ceux-ci sont conçus pour couvrir la majorité des situations. Aussi en désespoir de cause, beaucoup de contribuables s'en remettent à des maisons spécialisées ou à des comptables publics. Le but de cette chronique sera donc d'aider les personnes à préparer leurs rapports d'impôt sans avoir à payer en surplus car les impôts nous coûtent déjà assez cher!

**Premiers conseils**

1) Attendre après le 28 février pour travailler ses déclarations car les employeurs (T-4), les banques (T-5), etc. ont jusqu'à cette date pour vous remettre les papiers nécessaires qui sont la base de vos déclarations d'impôts.

2) Revoir vos rapports d'impôts de l'année précédente. Les chiffres vont changer mais beaucoup d'informations sont les mêmes ce qui vous évitera soit des erreurs, soit des oublis.

3) Utiliser les formulaires personnalisés que Québec et Ottawa envoient par la poste en début d'année.

4) Examiner les formulaires au complet au moins une fois avant de commencer à les remplir. Les points qui ne s'appliquent pas à votre cas personnel seront rapidement éliminés. Vous pourrez donc vous concentrer sur ceux qui vous concernent plus particulièrement.

5) Eviter les conseils d'amis pseudo-experts, car premièrement, vous exposez votre condition financière et deuxièmement, ce ne sont pas eux qui vont payer pour les erreurs.


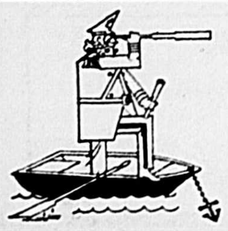

NE RATEZ PAS LE BATEAU!

ADRESSEZ-VOUS AUX ANNONCES CLASSÉES 773-6028

## Cours préparatoire de formation sur les radars

Les soldats Daniel Saint-Michel, à gauche, et Lévis Frenette vérifient au tableau de contrôle des problèmes d'électronique à l'école technique des Forces canadiennes de Saint-Jean. Tous deux suivent un cours préparatoire de formation sur les radars. Lévis est le fils de Mme Marielle Frenette de RR No 2 à Drummondville alors que Daniel est le fils de M. Lindon Saint-Michel de la rue Bernard à Sainte-Rosalie.


**Une carrière dans un HEBDO**

L'Association LES HEBDOS DU CANADA est constamment à la recherche, pour ses hebdos-membres, de:

* JOURNALISTES
* MAQUETTISTES
* PUBLICITAIRES
* EMPLOYÉS D'IMPRIMERIE

Si vous êtes intéressé à faire carrière dans une entreprise de presse locale ou régionale et si vous êtes disposé à travailler n'importe où en province et, parfois, en dehors du Québec, communiquez avec nous.
Adressez votre demande et votre curriculum vitae (de préférence avec votre photographie) à:

LES HEBDOS DU CANADA,
2030, Boul. Père Lelièvre,
Québec 8.

Seules les demandes écrites seront considérées. Il est inutile de se présenter en personne.


## INTER-LOTO

Tirage 183 — 30 déc. 1976
1,623,125 billets vendus — 12,986 gagnants — 1,228,850 en prix

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er NUMERO COMPLET | 2 | 3 | 3 | 8 | 8 | 3 | 1 | GAGNE | $250,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 3 | 8 | 8 | 3 | 1 | GAGNENT | $1,000 |
| 1608 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 8 | 3 | 1 | GAGNENT | $50 |
| 2e NUMERO COMPLET | 2 | 0 | 7 | 3 | 3 | 8 | 6 | GAGNE | $100,000 |
| 16 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 7 | 3 | 3 | 8 | 6 | GAGNENT | $1,000 |
| 1605 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 3 | 8 | 6 | GAGNENT | $50 |
| 3e NUMERO COMPLET | 2 | 3 | 1 | 2 | 7 | 6 | 1 | GAGNE | $50,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 1 | 2 | 7 | 6 | 1 | GAGNENT | $1,000 |
| 1606 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 7 | 6 | 1 | GAGNENT | $50 |
| 4e NUMERO COMPLET | 2 | 5 | 3 | 7 | 0 | 7 | 7 | GAGNE | $25,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 3 | 7 | 0 | 7 | 7 | GAGNENT | $1,000 |
| 1608 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 0 | 7 | 7 | GAGNENT | $50 |
| 5e NUMERO COMPLET | 2 | 9 | 2 | 1 | 2 | 2 | 5 | GAGNE | $25,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 2 | 1 | 2 | 2 | 5 | GAGNENT | $1,000 |
| 1608 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 2 | 2 | 5 | GAGNENT | $50 |
| 6e NUMERO COMPLET | 1 | 9 | 8 | 8 | 0 | 4 | 4 | GAGNE | $5,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 8 | 8 | 0 | 4 | 4 | GAGNENT | $1,000 |
| 1607 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 0 | 4 | 4 | GAGNENT | $50 |
| 7e NUMERO COMPLET | 2 | 5 | 4 | 5 | 2 | 0 | 3 | GAGNE | $5,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 4 | 5 | 2 | 0 | 3 | GAGNENT | $1,000 |
| 1608 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 2 | 0 | 3 | GAGNENT | $50 |
| 8e NUMERO COMPLET | 1 | 5 | 8 | 7 | 1 | 4 | 7 | GAGNE | $5,000 |
| 15 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | 8 | 7 | 1 | 4 | 7 | GAGNENT | $1,000 |
| 1607 BILLETS SE TERMINANT PAR | | | | | 1 | 4 | 7 | GAGNENT | $50 |

## SUPER-LOTO

TIRAGE 232 — 30-12-76
1,213,231 billets vendus — 8888 gagnants — 2,981,100 en prix
$100,000 COMPTANT ET $100,000 PAR AN PENDANT 14 ANS

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er NUMERO COMPLET | 1 | 5 | 8 | 5 | 5 | 0 | 1 | GAGNE | $1,500,000 |
| 2e NUMERO COMPLET | 1 | 7 | 8 | 3 | 8 | 8 | 2 | GAGNE | $200,000 |
| 3e NUMERO COMPLET | 1 | 5 | 6 | 1 | 1 | 0 | 1 | GAGNE | $100,000 |
| 4e NUMERO COMPLET | 1 | 6 | 6 | 5 | 6 | 1 | 0 | GAGNE | $50,000 |
| 5e NUMERO COMPLET | 2 | 4 | 0 | 2 | 9 | 6 | 1 | GAGNE | $50,000 |
| 6e NUMERO COMPLET | 1 | 9 | 7 | 6 | 3 | 3 | 8 | GAGNE | $10,000 |
| 7e NUMERO COMPLET | 1 | 4 | 4 | 2 | 5 | 4 | 5 | GAGNE | $10,000 |
| 8e NUMERO COMPLET | 2 | 6 | 4 | 1 | 4 | 7 | 3 | GAGNE | $10,000 |

| GAGNANTS POSSIBLES | NUMEROS 5 DERNIERS CHIFFRES | PRIX | GAGNANTS POSSIBLES | NUMEROS 3 DERNIERS CHIFFRES | PRIX |
|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 95501 | 2000 | 1110 | 501 | 100 |
| 12 | 83682 | | 1098 | 682 | |
| 11 | 81101 | | 1093 | 101 | |
| 12 | 85610 | | 1095 | 610 | |
| 11 | 82981 | | 1102 | 981 | |
| 11 | 76338 | | 1088 | 338 | |
| 11 | 42545 | | 1100 | 545 | |
| 12 | 41473 | | 1105 | 473 | |

***Semaine de l'éducation sur le tabac:***

# Jouez gagnant, cessez de fumer...

Par Marielle Raîche-Lefebvre

C'est du 9 au 15 janvier 1977 que se déroulera la semaine nationale de l'éducation sur le tabac.

Il est prouvé que l'usage du tabac est nocif et pourtant, le chiffre d'affaires des compagnies de cigarettes augmente sans cesse et même la crainte de chances accrues de cancer pour les adeptes de la cigarette ne suffit pas à entraîner l'abandon d'une habitude souvent prise par curiosité, désir d'intégration et qui est conservé pour d'autres raisons plus ou moins difficiles à cerner.

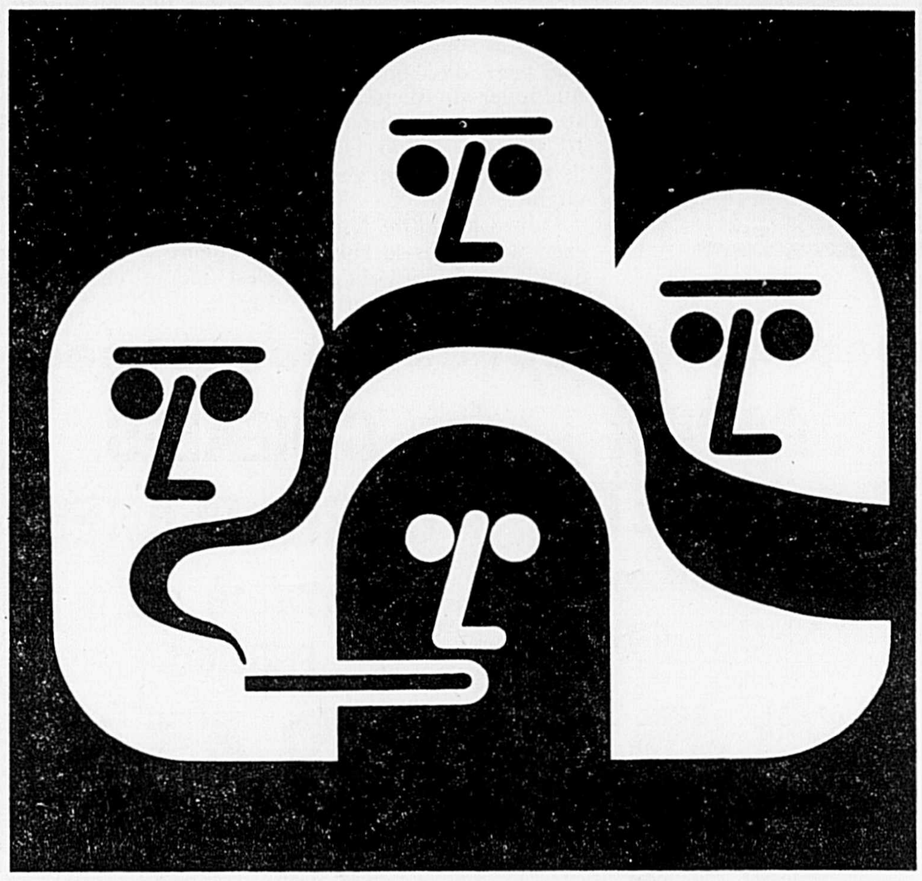

UNE HABITUDE:

Les facteurs qui amènent les jeunes à commencer à fumer sont généralement simples: curiosité, désir d'intégration au groupe social des adultes, conformité aux modes sociaux en même temps qu'affirmation de soi. Les facteurs pour lesquels on continue à fumer sont en revanche plus nombreux et plus complexes.

Ce questionnaire a pour but de vous permettre de découvrir les raisons pour lesquelles vous fumez, c'est-à-dire de mettre en évidence la nature du besoin que vous éprouvez d'allumer une cigarette.

D'une part parce qu'il est toujours intéressant de connaître les raisons véritables d'un acte si souvent répété dans la journée, si machinal qu'on oublie de s'interroger sur sa signification; d'autre part, parce qu'analyser ces raisons est une étape nécessaire pour faire naître des motivations opposées - cesser de fumer - ou renforcer le désir que l'on a d'y parvenir: en prenant conscience que le tabagisme est avant tout une mauvaise habitude que servent à justifier de mauvais prétextes. Enfin réfléchir aux motifs pour lesquels vous fumez vous aidera dans le choix des moyens qui vous permettront de n'être plus "enchaîné par le tabac".

DES REMÈDES:

Peu importe d'où vient l'habitude de fumer et ce qu'elle sous-tend, il faut faire en sorte de s'en départir, dans le but évident de protéger ce qu'il y a de plus précieux, la santé. Mais comment faire?

Selon la catégorie de fumeurs, les remèdes sont différents.

- I. Vous fumez pour essayer de vous stimuler. La cigarette accroît votre sentiment d'énergie, vous vous sentez en forme en fumant. Pour arrêter, essayez de trouver un nouveau stimulant moins nocif, toute activité physique, un sport ou un passe-temps qui vous captive.

- II. Vous fumez par amour du geste de fumer. Trouvez des objets agréables à manier (tels ces petits chapelets du Moyen-Orient). Le bricolage, le modelage, etc... peuvent représenter d'excellents dérivatifs.

- III. Vous fumez pour vous détendre. C'est en fait une fausse impression de relaxation. Vous verrez en effet, en vous désintoxiquant, que votre tranquillité, après quelques semaines de nervosité, est beaucoup plus grande qu'avant.

- IV. Vous pensez que la cigarette est un soutien contre votre anxiété. Essayez en modifiant votre mode de vie de réduire votre tension nerveuse; évitez le surmenage et les conflits de toutes sortes.

- V. Vous fumez parce que le tabac est réellement pour vous une drogue. Si vous êtes en parfaite santé, essayez le surdosage pendant quelques jours (pour arriver au dégoût par saturation); allez de préférence consulter un médecin qui vous aidera à vous désintoxiquer.

- VI. Vous fumez purement par habitude, comme un automate. Essayez d'utiliser de petits "trucs" qui vous obligent à réfléchir chaque fois que vous prenez une cigarette; par exemple, n'ayez jamais de feu sur vous, machez du chewing-gum ou sucez des pastilles. Le besoin de fumer passera.

La glace sur les étangs doit avoir pour le ski de fond 10 centimètres d'épaisseur.

Cet hiver, apprenez de la Croix-Rouge à nager en sécurité.

Pour secourir quelqu'un tombé à travers la glace, avancez en rampant et tendez une branche ou une perche.

**Dr JACQUES PERRAULT, o.d.**

*OPTOMETRISTE*

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

1706, rue des Cascades tél. 773-6045

Saint-Hyacinthe


**Mission Vraie-Vie**

Ne mangez pas trop. Même s'ils sont sains, les aliments superflus se transforment en graisse; l'embonpoint n'est ni sain ni attrayant.

* * *

Inculquez le souci d'une bonne santé physique à vos enfants. Faites-leur pratiquer des sports et emmenez toute la famille faire de la bicyclette et du ski. Les parents en profiteront eux aussi!

Prenez l'habitude de boucler votre ceinture de sécurité, même pour de courtes distances. Assurez-vous que les sièges d'enfant soient munis de sangles appropriées.

* * *

La plupart des cas d'empoisonnement au Canada surviennent à la maison. Tout médicament ou produit non comestible est un poison en puissance, spécialement pour les enfants. Conservez tout médicament, y compris vitamines et comprimés contre les maux de tête, dans des contenants à l'épreuve des enfants, de préférence sous clé.

Les Canadiens absorbent chaque année des milliers de doses de médicaments. Un grand nombre de ces médicaments sont des produits en vente libre: remèdes contre la toux, antiacides, laxatifs, comprimés contre les maux de tête, etc.

Ne prenez pas de risques avec ces médicaments facilement accessibles:

- lisez toujours l'étiquette et suivez soigneusement le mode d'emploi;
- n'utilisez pas ces produits de façon répétée et consultez votre médecin si les symptômes persistent; tenez tout médicament hors de la portée des enfants.


# VENTE DE JANVIER 77

## DEBUTANT LE 5 JANVIER A 9.30 A.M.

**BOUTIQUE UNISEXE**

**KA-ï-NA**

435, ST-FRANCOIS
ST-HYACINTHE
TEL. 773-7861

CHARGEX
MASTER CHARGE

| POUR ELLE | | POUR ELLE | |
|---|---|---|---|
| MANTEAUX | RABAIS DE 50% | TUNIQUE LONGUETTE | RABAIS DE 50% |
| ENSEMBLES PANTALONS ET JUPES | RABAIS DE 50% | CEINTURES ET BIJOUX ASSORTIS | RABAIS DE 25% |
| BLOUSES | RABAIS DE 50% | **POUR LUI** | |
| JUPES | RABAIS DE 50% | ENSEMBLES SPORTS | RABAIS DE 50% |
| ROBES | RABAIS DE 30% | JACKETS CUIR | RABAIS DE 50% |
| ROBES LONGUES | RABAIS DE 50% | GILETS | RABAIS DE 20% |
| PANTALONS | RABAIS DE 331/3% | CHEMISES SPORTS | RABAIS DE 20% |
| GILETS | RABAIS DE 20 À 30% | PANTALONS | RABAIS DE 20% |
| ENSEMBLES PANTALONS ET VESTES (GABARDINE ET VELOURS) | 50 % | JEANS CORDUROY UNISEXE | RABAIS DE 50% |



# Gagnez $1,500 pour partir en vacances chaque année de votre vie.

C'est ce que va recevoir l'heureux gagnant du concours "Vacances à vie" des pâtes Catelli.

Rio, Hawaii, Agadir ou Mexico... où que vous rêviez d'aller, votre rêve peut devenir réalité grâce aux pâtes alimentaires Catelli!

**Dix deuxièmes prix: "2 billets d'avion" pour Londres, Paris ou Rome.**

Dix heureux gagnants recevront deux billets aller-retour en classe touriste, partant de Montréal ou de Toronto pour Londres, Paris ou Rome avec British Airways.
Si vous êtes l'un des dix gagnants vous volerez avec l'une des plus grandes compagnies aériennes du monde vers l'une des plus grandes villes du monde et ceci accompagné de la personne de votre choix.

Tout cela grâce à Catelli, l'un des plus grands fabricants de pâtes alimentaires du monde.

**Comment participer.**

**1.** Envoyez simplement vos nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que 2 illustrations de recettes de la face de n'importe quel emballage Catelli (excluant les diners Catelli), ou un fac-similé dessiné à la main et non reproduit mécaniquement, à l'adresse indiquée sur le coupon.

*CATELLI, LES PÂTES À LA MODE!*

**2.** Toutes les inscriptions devront nous parvenir avant le 30 mars 1977, date limite du concours.

**3.** Le(a) gagnant(e) du 1er prix recevra une rente viagère de $1,500 par an. Le tirage du 1er prix aura lieu le 14 avril 1977.

**4.** À chacune des dates suivantes, 2 gagnants se mériteront le second prix "2 billets d'avion pour Londres, Paris ou Rome": le 27 octobre 1976, le 24 novembre 1976, le 26 janvier 1977, le 23 février 1977 et le 31 mars 1977. Les billets d'avion ne pourront être échangés pour de l'argent. Vous devrez utiliser vos billets avant le 31 mars 1978.

**5.** Peuvent participer au concours, tous les résidents du Canada âgés de 18 ans et plus, sauf les employés de Catelli, ses agences de publicité et les membres du jury, ainsi que les membres de leur famille immédiate.

**6.** Pour gagner, les participants choisis devront répondre correctement, dans un laps de temps limité, à une question réglementaire.

Pour le règlement complet du concours, voyez les boîtes de pâtes alimentaires Catelli spécialement marquées.

**Participez maintenant! participez souvent!**

Coupon de participation

Concours "Vacances à vie" Catelli
B.P. 9795 / St. John, N.B. / E2L 4N1

Nom _____

Adresse _____

Cité _____ Prov. _____

Code postal _____ Tél. _____

Je joins 2 illustrations de recettes des boîtes Catelli (sauf les diners Catelli). Veuillez enregistrer ma participation au concours "Vacances à vie" Catelli.

# Métrisez-vous

"Le sort en est jeté", le système métrique sera dans peu de temps le seul système en vigueur au Canada. Dans la recette de "Ragoût de boeuf" développée par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, combien de nouvelles mesures retrouve-t-on? Trois?... en effet! Abordons-les séparément pour en faire plus ample connaissance.

On peut se demander si l'on doit se procurer une balance pour peser les 700 grammes de boeuf. Non, ce n'est pas nécessaire car vous pourrez bientôt acheter le boeuf en gramme ou en kilogrammes. De plus, les morceaux au-dessus de 1000 grammes, tels les gros rôtis, seront probablement rapportés en kilogrammes. Dans le cas présent, 700 grammes équivaudrait à environ 1½ livre puisqu'un kilogramme égale 1000 grammes et ceci correspond à un peu plus que 2 livres.

Si vous avez déjà fait l'acquisition des mesures métriques de volume, il sera très facile pour vous de mesurer les millilitres. Ainsi, la nouvelle tasse à mesurer pour liquides de 250 ml a une capacité légèrement supérieure à l'ancienne tasse de 8 onces. Par ailleurs, il existe trois tasses à mesurer pour ingrédients secs dont les volumes sont les suivants: 50, 125 et 250 ml. En général, toutes les recettes métriques seront basées sur des combinaisons de ces trois mesures. Les cuillères à thé et à table seront remplacées par cinq petites mesures métriques: 1 ml, 2 ml, 5 ml et 25 ml. Elles furent choisies ainsi en fonction de la nouvelle mesure de 250 ml.

Une régie métrique vous permettra facilement de mesurer des cubes de boeuf de 2cm. Si vous n'avez pas de règle sous la main, vous n'avez qu'à vous rappeler que le centimètre est légèrement plus petit que le demi-pouce.

Ce n'était pas trop difficile n'est-ce pas? Vous trouverez bientôt que les recettes métriques sont aussi faciles à suivre et aussi succulentes que les recettes traditionnelles.

RAGOÛT DE BOEUF (METRIQUE)

700 g. de boeuf à ragoût
50 ml de gras
125 ml d'oignon haché
1 gousse d'ail, écrasée
75 ml de farine
10 ml de sel
1 ml de poivre
25 ml de persil frais haché
2 ml de sarriette
2 ml de thym
750 ml d'eau
250 ml de carottes, coupées en rondelles
3 petits oignons, coupés en quartiers
250 ml de navets, coupés en cubes

Couper le boeuf en morceaux de 2 cm. Brunir dans le gras. Retirer la viande. Ajouter l'oignon et l'ail et sauter l'oignon jusqu'à transparence. Ajouter le boeuf, saupoudrer de farine et brunir de nouveau. Ajouter les assaisonnements et l'eau. Couvrir et mijoter 1¼ heure. Ajouter les légumes et continuer de cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres (environ 30 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

# Le système international ou "si"

En 1970, le Parlement approuvait unanimement le Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada qui proposait l'adoption d'un système métrique de mesure des plus perfectionné, le "Système International" ou "SI" La Commission du système métrique a donc été instituée par décret ministériel en juin 1971 et chargée d'élaborer un plan global de conversion au système métrique. Depuis lors, des milliers d'individus appartenant à toutes sortes d'organismes - aux gouvernements fédéral et provinciaux et à tous les secteurs de l'économie - ont travaillé à préparer la conversion. La phase de l'étude étant terminée, de plus en plus de Canadiens apprécient les avantages du SI.

La supériorité du Système International d'Unités réside dans sa simplicité et son universalité. Il est simple car tous les rapports entre les diverses unités sont basés sur des puissances de 10. Il est universel parce que la plupart des pays du monde (95 p. cent de la population mondiale) emploient des unités métriques.

Pour réaliser cette universalité, 17 nations ont signé la Convention du Mètre en 1875 et ont été un organisme international chargé de normaliser les unités métriques de mesure à travers le monde. Un grand nombre de pays ont depuis signé la Convention du Mètre et des conférences générales sur les poids et mesures sont tenues à intervalles réguliers. Le Gouvernement canadien a légalisé le système métrique en sanctionnant la Loi sur les poids et mesures en 1873, et en signant la Convention du Mètre en 1907.

En 1960, la Conférence Générale des Poids et Mesures (CGPM) faisait bien le Système International d'Unités, de même que le sigle international "SI" et c'est ce système métrique de mesure que le Canada a adopté en vertu de la Loi sur les poids et mesures de 1971.

Le "Système International d'Unités" et le "Guide de familiarisation au système métrique" sont deux documents approuvés par le Conseil canadien des normes qu'on peut se procurer en s'adressant à l'Association canadienne de normalisation, 178, boulevard Rexdale, Rexdale, Ontario, M9W 1R3.

Multiples dans le système métrique

10 millilitres: 1 centilitre
10 centilitres: 1 décilitre
10 décilitres: 1 litre
10 litres: 1 décalitre
10 décalitres: 1 hectolitre
10 hectolitres: 1 kilolitre

Préfixes

micro: 1 millionième
milli: 1 millième
centi: 1 centième
déci: 1 dixième
déca: dix
hecto: cent
kilo: mille
méga: million

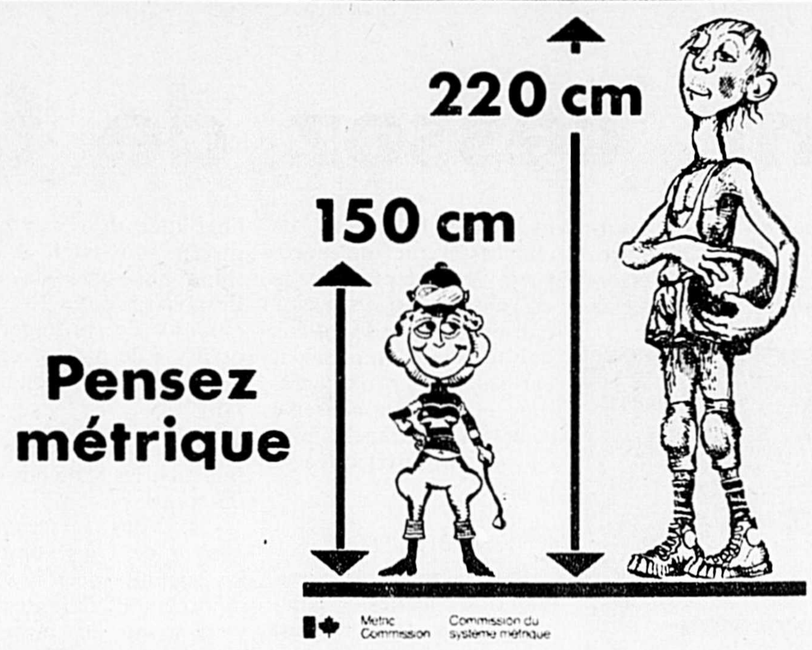


# Dollar ou mètre... c'est la décimale qui compte

Ici, au Canada, nous avons de la chance. Notre système monétaire, basé sur le dollar, nous aide à "penser métrique".

En effet, notre système monétaire et le système métrique sont des systèmes décimaux. Ce qui veut dire que pour multiplier ou diviser par 10, ou par un multiple de 10, comme 100 ou 1,000, ils utilisent le point ou la virgule.

Prenez le chiffre 1, par exemple. Faites le suivre d'un point, et vous obtiendrez 1, ou un dollar. Déplacez le point après avoir ajouté un zéro à droite, et vous obtiendrez 10., ou dix dollars. Déplacez-le maintenant après avoir ajouté deux zéros à droite, et vous obtiendrez 100., ou cent dollars, etc...

Le système métrique fonctionne exactement de la même façon. La seule différence est que vous utilisez des préfixes comme "kilo" et "centi", au lieu de "mille" et de "centième". Vous voyez, c'est même encore plus simple.

provipop

OXYDOL
BTE 5 LIVRES
2 29

PAPIER DE TOILETTE
blanc Cottonelle
PQT. 4'S
99¢

CEREALES CORN FLAKES
BTE 16 OZ
PROVIGO
65¢

ESSUIE-TOUT
COULEURS ASSORTIES SCOTT, PQT 2's 95c

SACS pour POUBELLES
GLAD 26 X 36 PQT 10's 1 09

SHAMPOOING
ASSORTIS PROVIGO BOUT. 24 OZ. 1 12

PATE DENTIFRICE
AVEC FLUORURE PROVIGO TUBE 100 ML 69c

EAU DE VICHY
CÉLESTINS BOUT. 32 OZ. 72c

SAUCE HOT CHICKEN
PROVIGO BTE 14 OZ. 26c

PUREE DE POMMES
PROVIGO POT 28 OZ. 77c

CONFITURES HABITANT
FRAISES OU FRAMBOISES POT 24 OZ. 1 29

FROMAGE Cheez Whiz
KRAFT POT 16 OZ. 1 45

HUILE VEGETALE
CRISCO BOUT. 24 OZ. 99c

SOUPES
POIS OU LÉGUMES HABITANT BTE 28 OZ. 47c

BREUVAGES
PROVIGO ORANGE, RAISIN OU FRUIT PUNCH BTE 48 OZ. 46c

COCKTAIL DE FRUITS
SURCHOIX PROVIGO, BTE 28 OZ. 74c

RIZ FRIT INSTANTANE
SAVEURS ASSORTIES DAINTY, BTE 12 OZ. 51c

RELISH SUCREE
PROVIGO POT 16 OZ. 57c

MARGARINE MOLLE
PROVIGO CONT. 1 LIVRE 59c

BISCUITS
BRISURES DE CHOCOLAT PROVIGO FORMAT 16 OZ. 79c

BISCUITS
BEURRE D'ARACHIDES PROVIGO FORMAT 14 OZ. 79c

GELEE EN POUDRE
SAVEURS ASSORTIES PROVIGO PQT 3 OZ. 24c

POIS VERTS ASSORTIS
SURCHOIX DEL MONTE BTE 14 OZ. 3/1 00

Prix en vigueur jusqu'au samedi 8 Janvier 1977 Inclusivement Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LONGE de PORC
PORTION DES COTES
PESANTEUR 2 A 3 LIVRES
LB 89c

LONGE DE PORC
PORTION DU FILET
PESANTEUR 2½ A 3½
LB 99c

FOIE DE PORC
TRANCHÉ OU MORCEAU LB. 53c

BOLOGNE
HYGRADE MORCEAU 2½ LIVRES LB. 69c

SAUCISSES FUMEES
HYGRADE PQT 1 LIVRE 89c

SPARE RIBS
FRAICHE LB. 1 09

bte 6¼oz. 2/49c
bte 12½oz 2/89c

LAITUE pomme
IMP. CALIFORNIE CANADA NO. 1 GROSSEUR 24
CH. 39c

BANANES
muries à point
VAR. DOLE OU CHIQUITA
LB. 19c

NAVETS LAVÉS
CULT. QUEBEC CANADA NO. 1
LB. 8c

provipop

ST-HYACINTHE
MARCHÉ CASAUBON
2350, rue Raymond, 773-9721
MARCHÉ LAFLEUR
2250 rue Sicotte 773-2527

ROXTON POND,
MARCHÉ PERREAULT 372-7484

ST-NAZAIRE,
MARCHÉ POIRIER 398-2844

ST-CESAIRE,
SUPER MARCHÉ GIRARD 469-2866

BROME, 243-6741
SUPER BRO-MART (Gailloux)

ST-JOSEPH,
MARCHESSEAULT & FRÈRES
895 rue Centrale, 774-6585

LA PROVIDENCE,
MARCHÉ LACHAPELLE
405 rue St-Pierre 774-8722

CONTRECOEUR,
MARCHÉ HANDFIELD & FILS 786-2844

ST-LIBOIRE,
M. FERNAND MARCOTTE 793-2212

ROUGEMONT,
M. JEAN LARAMÉE 469-3022

ST-DENIS SUR RICHELIEU,
M. SYLVIO LACHAMBRE 787-2838

OTTERBURN PARK,
MARCHÉ TRUDEAU ENRG.
875 Boul. Richelieu 467-4950

UPTON,
MARCHÉ RAYMOND 549-4558

ST-ROCH,
MARCHÉ ANDRÉ 785-2241

ST-THEODORE D'ACTON
MARCHÉ GAUTHIER 546-7477

YAMASKA-OUEST
MARCHÉ GIRARDIN 789-2404

ST-GERMAIN.
ÉPICERIE R.O. BLANCHARD
395-4211

STE-ROSALIE,
MARCHÉ FRÉCHETTE 799-3286

ST-ANTOINE,
MARCHÉ M. ROY 787-2137

***Collecte de 1,000 bouteilles:***

# Venez donner du sang les 10 et 11!

Donner du sang, c'est en somme rendre la vie à quelqu'un. Pour vous, c'est simplement 30 minutes de votre temps. Pour la personne qui reçoit votre sang, cela tient du miracle!

La collecte annuelle de sang de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section Saint-Hyacinthe, aura lieu les lundi et mardi 10 et 11 janvier, à l'arsenal de la rue Laframboise.

Les heures d'ouverture seront de 14 à 17 heures et de 18h.30 à 21 heures.

M. Laurent Chapdelaine, président de la section maskoutaine, rappelle que l'objectif de cette collecte reste fixé à 1,000 bouteilles. Le tout est organisé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb (conseil 960), les Filles d'Isabelle et le Centre de bénévolat. Les personnes désireuses de donner du sang peuvent se prévaloir du moyen de transport qui peut être mis à leur disposition en téléphonant, durant les heures d'ouverture de la clinique, à 774-6421.

### CHIRURGIE

Votre don peut servir, comme sang total, dans des opérations chirurgicales importantes pratiquées sur l'estomac, les poumons ou d'autres organes vitaux. Pensez-y ainsi: la chirurgie moderne, telles les greffes du coeur et des reins, ne serait pas possible sans transfusions sanguines.

### HÉMOPHILIE

La cryoprotéine, une remarquable substance dérivée du sang frais, fournit les facteurs coagulants que le sang d'*un hémophile n'a pas. Sans cryoprotéine*, l'hémorragie est à craindre tous les jours pour les hémophiles.

### CAS SPÉCIFIQUES D'ÉPANCHEMENT SANGUIN

Certaines personnes souffrent de troubles hémorragiques que le plasma, la partie liquide du sang, peut soulager. Le plasma est rapidement congelé et mis en réserve dans les hôpitaux.

### ANÉMIE

Quand on extrait le plasma du sang, il reste un concentré de globules rouges. Ces globules servent à combler l'insuffisance de globules rouges dans les cas d'anémie.

### LEUCÉMIE ET AUTRES AFFECTIONS VIRULENTES

Les plaquettes, un constituant du sang provenant de donneurs bien portants, sont nécessaires pour arrêter l'hémorragie chez certains malades.

### MALADIES INFECTIEUSES

Pour combattre les maladies infectieuses, on emploie une protéine dérivée du sang de personnes en bonne santé. Ce constituant s'appelle la gammaglobuline.

### BRÛLURES GRAVES

Une autre protéine, appelée albumine sérique, s'emploie particulièrement pour traiter les malades souffrant de brûlures graves ou de perte de liquides tissulaires.

### "BÉBÉS RH"

Les "bébés Rh" viennent au monde avec un trouble sanguin appelé la maladie hémolytique du nouveau-né. L'injection d'immunoglobuline Rh à des mamans Rh négatif, peu après la naissance d'un bébé Rh positif, réduit les chances d'immunisation chez la mère et évite par conséquent le développement de cette maladie chez l'enfant suivant.

***

Il faut continuellement reconstituer les réserves pour pouvoir disposer de tous ces constituants du sang qui entretiennent la vie. Et c'est là où vous et vos amis avez un rôle à jouer. Les dons de sang sont remis, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, à tous les hôpitaux du Canada, sans aucuns frais pour les malades. Il est probablement plus facile que vous ne le pensez de donner du sang. Le don de sang proprement dit ne prend que de 5 à 10 minutes, après quoi, vous pouvez vous reposer, prendre une collation et être prêt à vaquer à vos occupations... le tout en moins de 30 minutes.

### IL EN FAUT DE TOUTES LES CATÉGORIES

Tout le monde n'appartient pas au même groupe sanguin. C'est là une autre bonne raison d'amener des amis en allant donner du sang.

Les globules rouges se divisent en quatre groupes principaux: A, B, AB et O. Les groupes sanguins sont des caractéristiques transmises par les parents, comme la couleur des yeux ou des cheveux. Il existe une autre famille importante de groupes sanguins, c'est le système Rh. Seulement 15 pour cent des êtres humains n'ont pas le facteur Rh et sont dits Rh négatif.

| | Rh positif | Rh négatif |
|---|---|---|
| Groupe O | 39 % | 7 % |
| Groupe A | 36 % | 6 % |
| Groupe B | 7.5% | 1.5% |
| Groupe AB | 2.5% | .5% |
| | 85 % | 15 % |

### UN DERNIER MOT À RETENIR

Personne ne peut fabriquer du sang. Pour fournir plus d'un million de dons de sang dont la thérapie transfusionnelle a besoin chaque année, nous avons besoin de donneurs comme vous et vos amis.

Venez donc donner du sang, et amenez un ami, ou deux, ou trois.

### UN DON DE SANG SE CONSERVE PENDANT COMBIEN DE TEMPS?

On recueille le sang dans un sac en plastique contenant une solution aseptique de citrate (pour empêcher le sang de se coaguler) et de glucose. On le place alors dans un réfrigérateur à 35-39 degrés F où l'on peut ainsi le conserver pendant 21 jours au moins.

Une préparation spéciale permet aujourd'hui de conserver du sang frais dans un congélateur à -112 degrés F pendant plusieurs années. Cependant, ce procédé coûte très cher et on le réserve donc à la conservation des groupes sanguins très rares.

### QU'ENTEND-ON PAR GROUPES SANGUINS?

Des substances héréditaires sur la membrane ou enveloppe des globules rouges du sang déterminent le groupe sanguin auquel vous appartenez.

Il en existe quatre groupes principaux: A, B, AB et O. Parmi 100 donneurs, on compte en moyenne: 46 qui appartiennent au groupe O; 42 au groupe A; 9 au groupe B; 3 au groupe AB.

La détermination des groupes sanguins ABO est facile grâce à des tests de laboratoire faits avec des sérums humains qui réagissent différemment en présence des globules rouges de chaque groupe. Des recherches constantes ont énormément augmenté le nombre des familles ou systèmes de groupes sanguins et leurs diverses combinaisons se chiffrent aujourd'hui par millions. Les groupes ABO et le facteur Rh restent toutefois les plus importants.

La détermination des principales sous-variétés des groupes ABO et du facteur Rh se fait chez tous les donneurs de sang et tous les receveurs afin que chaque malade ne reçoive que du sang appartenant à son propre groupe sanguin.

### QU'ENTEND-ON PAR FACTEUR RH?

Le facteur Rh, qui obéit également aux lois de l'hérédité, joue un rôle d'importance vitale dans la détermination des groupes sanguins. Ce facteur se trouve chez 85 pour cent des Canadiens qui, par conséquent, sont dits "Rh positif". Les autres, 15 pour cent, qui n'ont pas ce facteur, sont dits "Rh négatif".

Il est indispensable que tout malade, qui doit subir une transfusion sanguine, reçoive du sang du même facteur Rh que le sien.

### LA MALADIE HÉMOLYTIQUE DU NOUVEAU-NÉ

Cet état se produit dans près de 4 pour cent des grossesses quand une mère Rh négatif porte un enfant dont le sang est celui d'un père Rh positif. Le sang de la mère peut alors produire des anticorps qui détruisent les globules rouges du sang Rh positif du foetus, ce qui crée une anémie chez l'enfant, pouvant atteindre divers degrés de sévérité. Cette maladie se présente rarement lors d'une toute première grossesse mais son taux s'accroît au cours des grossesses suivantes.

Dans un cas grave, il sera peut-être nécessaire de remplacer tout le sang de l'enfant, à sa naissance, par du sang d'un donneur Rh négatif.


# EN CAS DE PANNE*

**Dans un premier temps**

1. Fermez les appareils électriques, à l'exception du réfrigérateur et du congélateur.
2. Abaissez les thermostats qui règlent le chauffage.
3. Placez la manette de l'interrupteur du chauffe-eau à la position "off". Cet interrupteur se trouve habituellement à proximité de l'appareil.
4. Fermez les fenêtres et portes extérieures.

**Si la panne se prolonge**

1. N'utilisez qu'avec prudence certains appareils de secours servant à l'éclairage, au chauffage ou à la cuisson.
2. Laissez couler un mince filet d'eau de vos robinets.
3. Ne quittez pas la maison sans vous assurer que les portes sont verrouillées et les feux, éteints.

**Quand le courant est rétabli**

1. Remettez graduellement en marche les appareils électriques, sur une période d'une quinzaine de minutes.
2. Si certains appareils ne fonctionnent pas, vérifiez l'état des fusibles qui protègent leur circuit d'alimentation.

* Il peut arriver que les rigueurs du climat ou des cas fortuits occasionnent des pannes plus ou moins longues. Nous mettons tout en oeuvre pour rétablir le courant le plus tôt possible, cela nous sera d'autant plus facile que les abonnés auront pris soin de fermer leurs appareils électriques au moment où la panne survient et de les remettre graduellement en marche quand le courant est rétabli.

Q



**amenez un ami, ou deux, ou trois...**

*Près de St-Hyacinthe*

# Implantation de 50,000 arbres en bordure de la transcanadienne

Dans la région de Drummondville, l'été dernier, le ministère des Transports a planté quelque 50,000 arbres en bordure de l'autoroute Transcanadienne (A-20), afin d'améliorer l'environnement immédiat de cette voie rapide et de favoriser la sécurité des automobilistes.

Plus particulièrement, c'est le district de St-Hyacinthe qui bénéficie, cette année, du programme d'embellissement du ministère, alors qu'en 1975, celui-ci avait concentré ses efforts dans le secteur de Drummondville, qui avait accueilli, à cette occasion, 15,000 peupliers hybrides.

Le plan de reboisement a nécessité la transplantation de 30,000 pins et de 20,000 mélèzes dont la hauteur varie de 35 à 55 pouces (89 à 140 cm). Les boucles des échangeurs et le terre-plein central séparant les deux courants de circulation sur l'autoroute 20 constituent des endroits privilégiés pour l'implantation de ces arbres.

Ce programme supervisé par le service des Aménagements connexes à la route, au ministère des Transports, vise plusieurs objectifs. En plus d'embellir les abords d'une voie de circulation, ces plantations constituent une barrière naturelle à l'amoncellement de la neige et atténuent l'impact des voitures lors d'une perte de contrôle.

En outre, un rideau boisé protège les automobilistes contre l'éblouissement des phares des véhicules qui circulent sur la chaussée opposée et absorbe une partie du bruit causé par la circulation intense, favorisant ainsi la tranquillité des populations limitrophes.

Une équipe de sept personnes est généralement requise pour effectuer ces travaux de reboisement.

Les 50,000 arbres qui ont été plantés en bordure de l'autoroute Transcanadienne (A-20), dans le district de St-Hyacinthe, provenaient de la pépinière provinciale de Grandes-Piles.

Pour l'ensemble de la province, le ministère des Transports a prévu l'implantation de 550,000 arbres en bordure des autoroutes et routes du Québec, en 1976.

Faites marcher vos pieds, pas seulement vos doigts.
Marchez Dès aujourd'hui

## Entretien de 117 structures sur le réseau routier régional

Le ministère des Transports consacre, au cours de l'année financière 1976-77, une somme supérieure à $1 million au chapitre de l'entretien et de la réparation de 117 structures sur le réseau routier régional.

Le programme d'entretien des structures (ponts, viaducs, passerelles pour piétons) se divise en deux volets. Le premier concerne les travaux effectués par les employés du ministère, tandis que le second regroupe les travaux réalisés à contrat par l'entreprise privée.

EN RE GIE

Au sommaire des activités de réparation ou d'entretien prises en charge par le personnel ouvrier du ministère, on constate que 92 structures profitent de rénovations mineures concernant les garde-corps, les joints de dilatation, les garde-roues, etc.

Dans chaque district, on procède à une inspection des structures, au début de l'automne, permettant ainsi de déterminer, dès la mi-novembre, les priorités et le programme d'entretien de l'année suivante. En vertu de cette inspection, 57 structures ont été désignées pour être rénovées, cette année, et une somme de $511,484 a été prévue à cet effet.

Cependant, le gel, en hiver, et la crue des eaux, au printemps, engendrent souvent des dégâts que l'inspection automnale ne peut prévoir. Aussi, le ministère se garde-t-il une marge de crédit qui lui permet d'éponger des frais supplémentaires. Ainsi, 35 structures additionnelles font, cette année, l'objet de soins particuliers, ouvrages dont le coût s'élève à $19,756.

Ce sont les structures du district de Waterloo (district 39) qui suscitent le plus d'entretien, alors que 51 d'entre elles sont rénovées par les employés du ministère.

À CONTRATS

Par ailleurs, 13 projets devant faire l'objet d'autant de contrats ont été inscrits au programme de cette année, pour la rénovation de 25 autres structures dans la région. Ces contrats, adjugés à l'entreprise privée par l'entremise de soumissions publiques, nécessitent des déboursés de $519,820.

Les travaux effectués à contrats consistent généralement en des réparations d'assez grande envergure qui demandent un équipement spécialisé. Le projet le plus important concerne le pont qui enjambe la rivière Nicolet, sur la route 122, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. L'entreprise "Lambert et Grenier Inc." réalise ces travaux évalués à $158,853.

En somme, le ministère des Transports investit $1,051,060 au chapitre de l'entretien des structures, dans la région de Drummondville, au cours de la présente année. Pour l'ensemble de la province, une enveloppe monétaire de $13,5 millions est consacrée dans ce secteur, dont $7 millions en ce qui a trait aux travaux réalisés en régie. On estime à plus de 10,000 le nombre de structures, au Québec, dont l'entretien relève du ministère des Transports.


VIVA GUADELOUPE

Guadeloupe... L'île aux belles plages des Antilles où le soleil *parle français...* un coin des Caraïbes enrichi par son histoire, tantôt espagnole, tantôt hollandaise, tantôt anglaise et surtout française... un complexe touristique permettant des activités aussi nombreuses que variées: ski nautique, voile, plongée pêche en haute mer, tennis et golf.

Choix d'hôtels: le NOVOTEL (Fleur d'Épée) et le HOLIDAY INN. Départs le 20 décembre, les 3, 17 et 31 janvier et tous les lundis de février, mars et avril, par vols nolisés de Québecair.

À PARTIR DE $489

VIVA® tours

POUR RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

PERMIS 50195

CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES BOISLARD TRAVEL AGENCY

IATA DEPUIS 1962

Permis prov. 75-01-50007

2095 Girouard St-Hyacinthe 774-6436



Woolworth

JANVIER NOUVEAUTÉS "BONANZA"

**Déjà on pense au printemps avec cet ensemble pantalon et corsage!**

Déjà, vous pouvez commencer à faire votre garde-robe du printemps! Woolworth vous offre un ensemble qui sera sûr de plaire à toutes les femmes. Corsage sans manches, à glissière au dos et à encolure loin du cou. 100% polyester. Couleurs variées. 10 à 18.

l'ensemble **13.66**

**Blouson d'entraînement pour enfants**

(a) Blouson à capuchon, 100% acrylique, pour filles et garçons. Manches longues, glissière devant. Couleurs variées. 4 à 6X.

chacun **3.96**

**Tee-shirts pour enfants**

(b) Tee-shirts en polyester et coton pour filles et garçons. Couleurs au choix. 4 à 6X.

chacun **1.96**

**Pantalon pour enfants**

(c) Pantalon unisexe, 100% coton prérétréci. Jambes évasées. Choix de teintes unies et à motifs jacquard. 4 à 6X.

chacun **2.34**



**PULLS POUR DAMES**

Choix de plus de 10 modèles de gilets et chandails aux fibres et couleurs variés. Tailles: P.M.Gr.

**2 pour $7.**

**CHEMISIERS POUR DAMES**

Chemisiers à manches courtes à faux revers. Col à pointes. 100% polyester. Choix de teintes. 10 à 18. Chacun $3.86.

**2 pour $7**

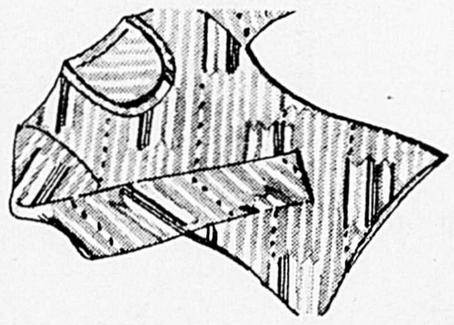

**TRICOTS POUR DAMES**

Jolis modèles à manches longues ou courtes confectionnés en nylon, coton et acrylique. Couleurs au choix. P.M.Gr. Chacun $2.27

**2 pour $4**

**Chemisiers pour tailles fortes**

Chemisiers sans manches en 100% coton. Col tailleur ouvert; patte de boutonnage. Motifs imprimés variés. 38 à 44.

chacun **2.98**



**Chemisiers imprimés pour fillettes**

Chemisier en rayonne et coton à manches longues et à patte de boutonnage. Bleu, pêche, jaune, orange, vert. Tailles: 7 à 14.

chacun **4.37**

**Pantalon en velours côtelé pour fillettes**

Pantalon en velours côtelé 100% coton, à 5 poches, 7 passants de ceinture et à glissière devant. Marine, brun, vert, rouille. 7 à 14.

chacun **4.77**

Dites sur mon compte! CHARGEX master charge

**1305 rue des Cascades... sur la plaza maskoutaine**

**Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat**

AGRICULTURE

# Des hauts et des bas en 1976 dans la culture de la betterave

COLLABORATION INFORMATION-AGRICULTURE

A l'occasion de la neuvième semaine du Cultivateur qui s'est déroulée dernièrement à St-Hyacinthe, M. Maurice Touchette, directeur général de la Raffinerie de St-Hilaire et M. Antoine Locas, directeur des services agricoles sont venus rencontrer les agriculteurs.

M. Antoine Locas s'est adressé aux producteurs agricoles et a dressé un bilan de la culture en 1976. Voici d'ailleurs des extraits de la causerie qu'il a livrée à son auditoire.

En faisant le bilan de l'année, on peut être porté à blâmer outre mesure la mauvaise température. Aussi, plusieurs producteurs ont hésité à se décider à faire de la betterave cette année et d'autres, par leur retard, ont manqué la semaine de Pâques où ils auraient pu semer dans des conditions idéales de sol. D'autres producteurs n'avaient pas suffisamment bien préparé leurs champs l'année dernière et, avec l'excès de pluie, ils ont été rapidement envahis par les mauvaises herbes.

Les producteurs retardataires à faire la betteraves cette année ont dû se contenter des rares jours de beau temps en mai. Les pluies battantes et froides du printemps ont fait croûter nos sols argileux et la levée des betteraves a été sérieusement affectée. Dans certains cas, l'excès d'humidité et l'encroûtement des sols ont causé l'asphyxie des jeunes plantules de betterave.

Mais la mauvaise température, ça va arriver encore! Cependant, malgré tout cela, le rendement moyen s'établit à 17.23 tonnes nettes à l'acre, ce qui est supérieur à la moyenne des 5 dernières années. De même, les superficies perdues après le semis et qui ont dû être détruites ne représentent que 4.9% cette année, alors que cette moyenne atteignait 6% ou 7% dans les années passées. Enfin, grâce aux jours ensoleillés de la fin-août et du début de septembre, le contenu en sucre des betteraves est aussi bon que l'an dernier.

Il est bien regrettable que plusieurs producteurs aient ainsi hésité à renouveler leur contrat de production en raison, principalement, du prix payé en 1975. Avec un prix de $25.09/tonne, la betterave était sans aucun doute une des cultures les plus rentables en 1975. En fait, que dire des producteurs du Michigan, nos plus proches voisins, qui ont reçu un prix de $24.43 pour de la betterave cultivée en 1975 sur des terres valant jusqu'à $3,000 l'acre? Ces producteurs ont cultivé pratiquement la même superficie en betterave cette année, indiquant ainsi leur satisfaction du prix et leur intérêt à maintenir leur industrie du sucre.

Bien que la capacité de l'usine équivale à la production d'au moins 10,000 acres de betteraves, l'objectif qui a été convenu entre le Syndicat des Producteurs et la R.S.Q. correspondait à une superficie de 8,250 acres à récolter, soit une récolte de 150,000 tonnes. Les résultats obtenus sont tout autres: en fait, sur 7,150 acres semées, 6,800 ont été récoltées pour un volume de 117,617 tonnes de betteraves - soit seulement 78% de l'objectif convenu.

En tant que producteurs et hommes d'affaires, on doit facilement imaginer que les coûts fixes pour la Raffinerie n'ont pas diminué et que, par conséquent, les coûts d'opération sont donc plus élevées pour un volume de betteraves réduit. A ce volume déficitaires s'ajoute le prix du sucre reçu qui affecte tous les intéressés.

Avec le marché existant, les bons sols disponibles et les équipements sur les fermes, on peut facilement cultiver 10,000 acres de betteraves. Peut-on risquer de faire l'erreur qu'ont commise nos voisins de l'Ontario en 1967 lorsqu'ils ont réduit leur superficie en raison, uniquement, du prix? En tant que membre du Comité de Gestion de la Raffinerie, je peux vous assurer que le projet de modernisation est allé plus loin que jamais auparavant et qu'il est maintenant au Conseil du Trésor.

Les producteurs doivent alors s'impliquer davantage en offrant une garantie d'approvisionnement en betteraves. Cela veut dire: augmenter la superficie en betteraves l'année prochaine, profiter des nouveaux équipements disponibles (semoirs de précision, sarcleurs, arracheuses) et intéresser des voisins agriculteurs à devenir producteurs de betteraves. Il n'en tient qu'aux producteurs de développer le marché ou risquer de la perdre.

Finalement, on peut dire que, pour une année considérée mauvaise, il a été possible d'obtenir de bons rendements et que certains nouveaux producteurs ont pu réussir en suivant de près leur culture.

## La route vers Harmaguedon

La population maskoutaine est cordialement invitée à assister à la représentation du film "La route vers Harmaguedon". Ce film sera présenté le samedi 15 janvier, à 19h.30, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, située au 2,700 Bouchard, à Saint-Hyacinthe.

Ce film en couleurs présente David Wilkerson, auteur de "la croix et le poignard", comme narrateur d'un drame de cinq catastrophes qui surviennent présentement dans le monde. C'est un document réalisé à partir d'une vision d'événements finals que Wilkerson a reçue de Dieu.

"J'ai vu arriver aux États-Unis et dans le monde: une récession terrible, un tremblement de terre majeur et une famine mondiale; un déluge de saletés à la télévision et dans les kiosques de journaux; la haine des adolescents contre leurs parents; une folie de persécution dirigée contre tout le peuple de Jésus", de dire Wilkerson.

Producteur exécutif, il ajoute aussi: "Le but de ce film est de ramener jeunes et moins jeunes à la réalité et à l'approche de la venue du Christ. Par son réalisme, ce document a un tel impact que chacun aura à décider de ce qu'il doit faire concernant le retour imminent du Christ.

"La route vers Harmaguedon" est actuellement présentée en première aux États-Unis et au Canada.

Les Maskoutains qui désirent voir ce film n'ont qu'à se rendre à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, le samedi 15 janvier. L'entrée est gratuite.

# Danse sociale au Christ-Roi

L'O.T.J. et les Loisirs Christ-Roi Inc. organise à compter du 12 janvier des cours de danse sociale. Ces cours seront donnés à l'école Christ-Roi, au 1195 Saint-Antoine par Yvette et René Landelle, sous la direction de l'école de danse Jacqueline et Roger Ranger, diplômés de la Fédération des Loisirs de danse du Québec.

Pour information, veuillez communiquer avec Yvette ou René Landelle à 773-7120 ou avec Rolland Pichette à 773-2992. Il y aura aussi le 9 janvier, un après-midi enfantin à l'école Lafontaine à 13 heures 30. Il y aura de nombreux jeux et de prix de présence. Le film au programme est: «Le magicien d'Oz». Bienvenue à tous.

POUR UNE VOITURE D'OCCASION
LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028



Woolworth

BRILLANT ACHAT

Pour un rayon de lumière...

Choisissez parmi ces 6 modèles de lampes dont 2 non illustrés

Choix de 4 styles: moderne, traditionnel, contemporain ou colonial. Socle en verre, en métal, en bois ou en céramique. Toutes les lampes sont munies d'un interrupteur à 3 intensités. Ampoule non comprise. Environ 28" à 35" de hauteur.

2 POUR $60

Au choix! 2 modèles de lampes tempête

Choisissez le modèle que vous préférez, en verre opalin à motif floral brun ou rose.

Petite lampe 9.66 chacune — Applique 9.66 chacune

Lampes de table décoratives

Idéales pour le salon ou la salle de jeu. Au choix: 4 couleurs et formes variées. Abat-jour blanc, mesure environ: 14" x 14" x 15".

8.47 chacune ou 2 pour $14.97

Abat-jour en forme de cloche

Remplacez vos vieux abat-jour par ceux-ci, en forme de cloche. Au choix: blanc ou ton or. 4 dimensions. (non illustré).

5" x 10" x 9" chacun $6 — 8" x 14" x 13" chacun $8 — 8" x 16" x 18" chacun $10 — 5" x 18" x 12" chacun $12

Ampoules Sylvania garanties pour 1000 heures

Ampoule à intérieur dépoli. Fabriquées au Canada. En paquet de 4, -60 ou 100 watts. le paquet 81c

Just say charge it! CHARGEX master charge

1305 des Cascades... sur la plaza maskoutaine

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat



HOTEL LA MARQUISE
SAINTE-MADELEINE

Mr STOCK
DISCO BAND
TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS
DANSE, SPECTACLE ET ORCHESTRE
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
J.P. Chartier, propriétaire
vous invite à venir le rencontrer

## *La santé au Québec:*

# Une natalité à la baisse et un âge moyen instable!

Dire que la natalité au Québec est à la baisse relève du lieu commun puisque c'est une chose que tout le monde connait. Mais le Bureau de la statistique du Québec vient de publier des données sur la question qui ne manquent pas d'intérêt puisqu'en fait, on y prédit qu'en 1986, il y aura à peine 2 enfants par famille... la croissance zéro et moins!

D'un autre côté, les Québécois rencontrent des difficultés à prolonger leur vie moyenne, de sorte qu'il leur est de plus en plus difficile de repousser les frontières de la mort... et cette prévision pessimiste s'adresse particulièrement aux hommes!

Ces statistiques générales pour le Québec ne sont guère reluisantes et encourangeantes et leur application à la région maskoutaine ne pourrait que faire apparaître l'état de vieillissement de la collectivité qui a déjà été noté à plusieurs reprises.

### *La famille:*

Alors qu'en 1926 la Québécoise mettait ses enfants au monde à l'âge de 31 ans et avait 4.4 enfants durant sa vie, sa descendante aurait en 1986, 1.8 enfant et accoucherait vers l'âge de 27 ans. Cette prévision est inclue dans le volume *Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec*, publié par le Bureau de la statistique du Québec. En effet, il semble que les Québécoises de plus de trente-cinq ans contribuent de moins en moins à la natalité. Depuis les années 20, l'effondrement de la fécondité chez les femmes de quarante ans et plus est de 80%. Ce sont donc les mères québécoises d'âges centraux qui doivent supporter le plus la natalité. Présentement, l'âge moyen de ces femmes est de 28 ans.

Ce qui est alarmant, c'est le faible nombre d'enfants par femme au Québec. Une Québécoise avait, en moyenne, en 1926, 4.4 enfants, en 1958, 4 enfants, en 1971, 2 enfants et en 1973, 1.8 enfant. On prévoit que la baisse atteindra 1.7 enfant, de 1976 à 1981, pour revenir à 1.8 en 1986. Les naissances, qui se chiffrent à environ 90,000 par année actuellement au Québec (il y a 40,000 décès), s'établissaient déjà à ce nombre en 1920; cependant, nous sommes 6 millions alors que la population du Québec était de seulement 2 millions en 1920.

Ce bas niveau de fécondité ne rend pas trop craintif les démographes qui ont fait cette étude; ce qu'ils constatent, c'est vraiment la fin de la tradition d'une très forte fécondité qui caractérisait la mère québécoise. Cette baisse de fécondité ne se retrouve pas seulement au Québec; ainsi la plupart des pays occidentaux ont subi des chutes de natalité comparables. Cependant, le Québec avait auparavant une fécondité très forte et la baisse est perçue avec plus d'impact. La situation actuelle, au Québec, en est une d'effondrement de la fécondité et ce, à tous les âges. Deux autres grands moments avaient marqué la fécondité au vingtième siècle: la chute de 20% de la natalité durant la Crise de 1929 et le "Baby-Boom" d'après-guerre.

La fécondité au Québec passe un moment critique en 1976. Quelles en sont les avenues possibles? Un statu quo mais jusqu'à quand; une baisse, jusqu'où (il faudra que ça s'arrête un jour); un accroissement, ce serait un renversement inattendu. La réponse; les démographes ne la connaissent pas. Seule la population du Québec le sait.

### *La vie moyenne:*

"Il sera de plus en plus difficile aux Québécois de repousser les frontières de la mort" peut-on lire dans une nouvelle étude du Bureau de la statistique du Québec. Et cette conclusion pessimiste s'adresse particulièrement aux hommes.

Intitulée *Tendances passées et perspectives d'évolution de la mortalité au Québec*, la publication du BSQ présente une analyse de l'évolution de la mortalité au Québec depuis 1931 et des calculs prévisionnels pour 1986.

Les trois variables fondamentales de l'évolution démographique, la mortalité, la fécondité et la migration, font chacune l'objet d'une publication dans le cadre de la série "Analyse et prévision démographiques". Elles sont à la base même des projections démographiques déjà rendues publiques par le BSQ. On retrouvait des perspectives d'évolution de la population totale du Québec dans le volume *Perspectives démographiques pour le Québec: quatre hypothèses 1973 -1986 - 2001* ainsi que des projections régionales et urbaines dans *Perspectives démographiques pour les régions administratives et les grands périmètres urbains du Québec 1971 - 1981 - 1986.*

Bien que les gains des femmes croissent de moins en moins rapidement d'une décennie à l'autre, l'écart entre les espérances de vie des deux sexes continue à s'élargir. En 1986, l'espérance de vie à la naissance devrait atteindre vraisemblablement 69,0 ans pour les Québécois et 77,8 ans pour les Québécoises, soit des gains respectifs de 0,7 et 2,5 années par rapport à 1971. Déjà en 1971, l'écart entre l'espérance de vie des deux sexes était de quatre fois supérieur à l'écart observé en 1931. "L'espérance de vie masculine sembre avoir atteint un plateau" nous dit-on "alors que l'espérance de vie féminine continue à croître". En fait, les hommes ne meurent pas plus, semble-t-il, ce sont les femmes qui vivent plus longtemps.

Chez les hommes de plus de 50 ans, par exemple, la courbe des risques de décès de 1931 se confond presque avec celle de 1971, ceci signifiant bien sûr qu'il y a eu bien peu de progrès dans la lutte contre la mortalité chez les hommes de cet âge. De même, en 1971, les hommes de 35 à 60 ans avaient deux fois plus de "chances" de mourir que les femmes du même âge. Si les risques de décès avaient peu changé pour les hommes de cette catégorie d'âge depuis 1931 (légère baisse), les femmes ont vu, de leur côté, les risques diminuer de façon assez importante.

En ce qui concerne les différentes catégories d'âges, notons que les prévisions du Bureau de la statistique du Québec indiquent que conformément aux tendances passées, la mortalité devrait diminuer chez les moins de 15 ans et chez les femmes de 35 à 60 ans, augmenter entre 15 et 35 ans et se stabiliser chez les hommes de plus de 35 ans.

"L'évolution de l'espérance de vie au Québec ressemble à celle des autres pays industrialisés" rapporte le Service de la démographie et du recensement. La population du Québec aurait même enregistré depuis 1930 des progrès plus importants que les cinq populations étudiées pour fin de comparaison soit le Canada, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suède.

Par rapport aux autres provinces canadiennes, le léger retard du Québec s'amenuiserait. En effet, en 1931, les espérances de vie masculine et féminine du Canada étaient toutes deux de 7% supérieures aux espérances de vie du Québec alors qu'en 1972-72, l'écart n'est plus que de 1%.

## On a reçu pour vous...

### à la Bibliothèque des adultes

Les flamboyants, Patrick Grainville
Les hommes du Bunker, Uwe Bahnsen
Beria, Thaddeus Wittlin
Pseudo, Émile Ajar
Psychanalyse des contes de fées, Bruno Bettelheim
De la terre et d'ailleurs, Marie-France O'Leary
Mon ancien temps, Jean-Paul Filion
Monsieur Rififi, Auguste le Breton
Un autre côté de l'amour, Anne Duffield
Le livre du trappeur québécois, Paul Malouin
Feu à volonté, Claude Jasmin
Ana et Blanca, Dagmar Galin
La vie des hommes, Henri de Saint-Blanquat
Arts et littérature, Pierre Belvès
Insectes du monde, Walter Linsenmaier

### à la Bibliothèque juvénile

Une pomme m'a raconté, Jean-Paul Barthes
Ploum fait du sport, Axelle Porm
Une fusée m'a raconté, Alain Grée
Un cactus m'a raconté, Jean-Paul Barthes
Le livre de la jungle, Walt Disney
Qu'est-ce qui tourne? Alain Grée
Tic et Tac, Walt Disney
Le cirque Patapouf, René Caillé
Blanche-Neige, Walt Disney
Donald suit une piste, Walt Disney
Mickey et Pluto chasseurs sous-marins, Walt Disney
Les sortilèges de l'ombre jaune, Bob Morane
L'Italie, Tour du monde
La Grande-Bretagne, Tour du monde
Fugue à quatre mains, Cobalt
Le voyage interminable, L'école du rêve
Un autre métier le dimanche, L'école du rêve
La maison qui grandit, L'école du rêve
Le cirque à la ferme, L'école du rêve


Glissez
votre message

DANS
LES ANNONCES CLASSÉES
**773-6028**

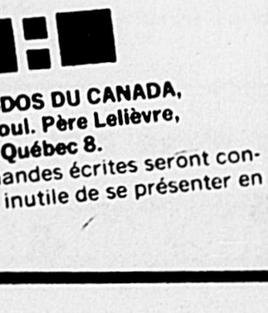

## Une carrière dans un HEBDO

L'Association LES HEBDOS DU CANADA est constamment à la recherche, pour ses hebdos-membres, de:

* JOURNALISTES
* MAQUETTISTES
* PUBLICITAIRES
* EMPLOYÉS D'IMPRIMERIE

Si vous êtes intéressé à faire carrière dans une entreprise de presse locale ou régionale et si vous êtes disposé à travailler n'importe où en province et, parfois, en dehors du Québec, communiquez avec nous.
Adressez votre demande et votre curriculum vitae (de préférence avec votre photographie) à:

**LES HEBDOS DU CANADA,
2030, Boul. Père Lelièvre,
Québec 8.**

Seules les demandes écrites seront considérées. Il est inutile de se présenter en personne.

## LA FORMATION DES ADULTES "c'est ce que ça prend"

## COURS À TEMPS PARTIEL

**(Niveau Secondaire)**

## FORMATION PROFESSIONNELLE

| | DURÉE | HORAIRE | ENDROIT |
|---|---|---|---|
| **- TECHNIQUES DE L'ALIMENTATION:** | | | |
| - Barman | 60 hres | Mar-Jeudi | (1) St-Hyac. |
| - Boucher (coupe de viande) | 60 hres | Lun-Merc. | (4) St-Hilaire |
| **TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION:** | | | |
| - Charpentier-menuisier (Calcul et traçage d'escaliers) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| **TECHNIQUES DU DESSIN:** | | | |
| - Lecture de plans (plomberie et chauffage) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| - Lecture de plans (menuiserie) | 60 hres | Mar-Jeudi | (2) St-Hyac. |
| - Lecture de plans et fabrication (soudure) | 60 hres | Mar-Vend. | (2) St-Hyac. |
| - Lecture de plans (construction de routes) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| - Lecture de plans (mécanique) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| - Lecture de plans (générai) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| **TECHNIQUES ELECTRO-TECHNIQUES:** | | | |
| - Electricien de constructtion (code) | 60 hres | Mar-Jeudi | (2) St-Hyac. |
| - Installations de transformateurs (EBM 400) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| Installations d'appareils auxiliaires de contrôle (EBK-400) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| - Installations de démarreurs électro-magnétiques (EBJ-400) | 60 hres | Lun-Merc. | (2) St-Hyac. |
| - Courant alternatif EEE-400 | 60 hres | Lun-Merc. | (1) St-Hyac. |
| **TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT MOTORISÉ:** | | | |
| - Mécanique d'automobile allumage conventionnel et transistorisé (MAV-151) | 60 hres | Lun-Mardi | (3) Beloeil |
| - Mécanicien de moteurs diesel système d'injection (MBM-151) | 60 hres | Lun-Merc. | (4) St-Hilaire |
| système d'injection (MBM-152) | 60 hres | Lun-Merc. | (4) St-Hilaire |
| **TECHNIQUES HYDROTHERMIQUES:** | | | |
| - Mécanicien en réfrigération (2ième partie) | 60 hres | Samedi | (2) St-Hyac. |
| - Soudure (gaz et électricité) | 60 hres | Lun-Merc. | (1) St-Hyac. |
| | 60 hres | Lun-Merc. | (3) Beloeil |
| - Soudure (haute pression) | 60 hres | Mar-Jeudi | (1) St-Hyac. |
| **TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE:** | | | |
| - Machiniste général tournage conique (MTO-142) | 75 hres | Lun-Jeudi | (1) St-Hyac. |
| tournage en lunettes (MTO-144) | 75 hres | Lun-Jeudi | (1) St-Hyac. |
| - Energie fluide (contrôle pneumatique) | 60 hres | Mar-Jeudi | (2) St-Hyac. |

**LIEUX DE FORMATION:** (1) Polyvalente Hyacinthe-Delorme
(2)C.F.P.
(3) Polyvalente de Beloeil
(4) Polyvalente Osias-Lemieux

**POUR INFORMATIONS: (773-7463)**
**Nous acceptons les frais**

**ADMISSIBILITÉ:**
- Avoir plus de 16 ans
- Etre sur le marché du travail depuis au moins un (1) an
- Exercer un travail en relation avec le cours demandé
- Satisfaire aux exigences du cours

**INSCRIPTIONS:** à St-Hyacinthe: - Dates: 10 au 14 janvier 1977
- Heures: 19 hres à 21 hres
- POLYVALENTE HYACINTHE-DELORME
2700, rue Bouchard,
St-Hyacinthe.

à Beloeil: - Dates: 10 au 14 janvier 1977
- Heures: 19 hres à 21 hres
- POLYVALENTE BELOEIL
725, rue de Lévis,
Beloeil, P.Q.

**CES COURS SONT OFFERTS PAR:**

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL-SUD

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA C.S.R. YAMASKA

LES CENTRES DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA

# Réunion des membres de l'Aféas Ste-Rosalie

L'approche des Fêtes a donné à la réunion de l'A.F.E.A.S. de Sainte-Rosalie un climat de gaieté et de fraternité. La présidente, Mme Jeannine Désautels, souhaita la bienvenue aux 137 personnes présentes, les félicita et les encouragea à toujours participer aux réunions mensuelles. Ce sont les membres, dit-elle, qui rendent les assemblées intéressantes. Elle fit remarquer l'atmosphère chaleureuse qui régnait tout au cours du bercethon et remercia toutes celles qui ont contribué à ce succès, d'une façon ou d'une autre.

La partie éducative avait pour thème! «Bien manger à bon marché». Ce sujet fut traité par M. Jacques Bérol, conseiller en nutrition, bien connu pour son émission «La santé dans votre assiette». Notre corps, dit-il, est la machine la plus belle, la plus perfectionnée et la plus ancienne qui soit. Quand on mange bien, on vit mieux et ce, sans médicament. Il faut donc savoir faire un mélange harmonieux des éléments qui composent une alimentation saine et équilibrée, sans excès.

Pour sa part, M. Bernard Voyer, skieur professionnel, donna de précieux conseils en ce qui a trait au ski de fond. Ce sport peut être pratiqué par des gens de tout âge. Il faut cependant savoir acheter des skis selon l'usage qu'on veut en faire, c'est-à-dire choisir des skis pour amateur ou professionnel. Un cirage approprié de même qu'un bon entreposage peuvent prolonger la durée des skis. Il existe à Saint-Hyacinthe une école de ski de fond où les intéressés peuvent s'inscrire à des cours et recevoir une attestation.

Une table magnifiquement décorée de pièces artisanales dénota une fois de plus l'habileté des dames, leurs initiative et leur ingéniosité. Mmes Lachance et Laflamme gagnèrent les prix en artisanat. Puis ce fut l'heure de la reconnaissance. Mme la présidente offrit à Mgr Denis Robitaille des voeux de joyeux anniversaire de naissance et d'heureuses fêtes et lui remit un cadeau-souvenir.

Il y eut échange de souvenirs entre les membres et la soirée se termina par un délicieux goûter.

Mme la présidente offrit à toutes ses meilleurs voeux pour la saison des fêtes et rappela que la prochaine réunion se tiendra à l'endroit habituel, le 19 janvier prochain.

# Une mise en garde!

Il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer de faux solliciteurs qui circulent un peu partout et qui tentent d'arracher quelque argent à la population. À Saint-Hyacinthe, des personnes prétendant représenter des organismes bien connus ont fait de la sollicitation dans la région.

L'Office de la Protection du Consommateur désire mettre en garde la population contre les sollicitations d'un individu se prétendant médecin et déclarant agir au nom de la protection civile, qui jusqu'ici aurait convaincu des citoyens du comté d'Argenteuil de lui verser des sommes pouvant atteindre $10,000.

C'est après avoir longuement discuté avec certains citoyens d'abris antibombes et de recherche médicale, le tout sous le couvert du plus grand secret, que l'individu aurait réussi à les convaincre.

Toutes les personnes ayant des renseignements à fournir en cette affaire ou ayant été victimes de tels procédés sont invitées à entrer en communication avec le poste de la Sûreté du Québec le plus près de chez elles.

L'Office de la Protection du Consommateur rappelle qu'on regrette toujours les signatures données sans réflexion préalable. Il faut se méfier des offres trop alléchantes et s'informer auprès des autorités compétentes en cas de doute.


# AVALANCHE D'AUBAINES

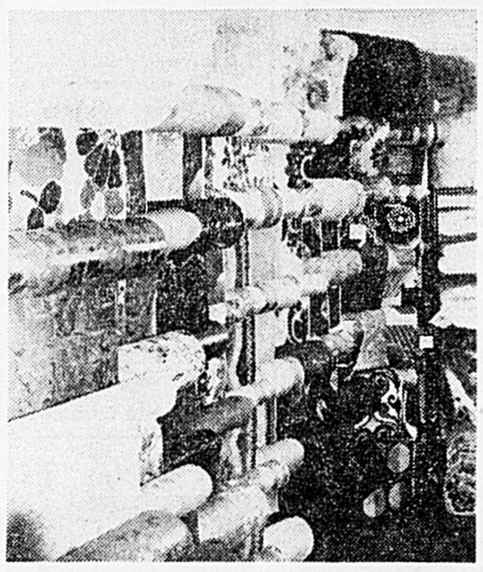

2500 verges de DRAPERIE

1000 verges de TISSU

SACRIFIÉS À DES PRIX DÉRISOIRES

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FILETS** rég. jusqu'à $2.59 spéc. $1.00/3 verges | **COTON** pour draperies et couvre-lits rég.: $2.49 spéc. 99¢ la verge | **TWEED 60"** rég. $7.25 spéc. $4.98 | **LAINAGE** à carreaux pour chemises rég.: $5.50 spéc. $3.49 |
| **Coton brossé** pour robes d'intérieur rég.: $2.75 spéc. $1.49 | Spécial de Janvier **ouate polyester** 78" x 100" $4.39 | **FORTREL** 60 POUCES rég. $3.98 spéc. $1.98 | Spécial de Janvier **10 %** de rabais sur tous les tissus en magasin, ne faisant pas partie de la vente. |

FAITES VÔTRES CES AUBAINES

# LA MAISON DU TISSU

935 rue St-Louis Saint-Joseph Tél. 773-4182



CEGEP BOURGCHEMIN

# CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE

## ÉDUCATION DES ADULTES

**Formation Générale** - cours offerts -

- **Anglais 201**
- **Espagnol 101**
- **Français 102** (poésie)
- **Philosophie 401**
- **Psychogénèse 205**
- **Sociologie 963**

**Formation Culturelle** - cours offerts -

| | |
|---|---|
| - Initiation au ski de fond | $30. |
| - Initiation au volley ball | $25. |
| - Les bases de la cuisine | $40. |
| - Les vins et les mets | $50. |
| - Initiation à la photographie | $55. |
| - Perfectionnement en photographie | $55. |
| - Perfectionnement en céramique I | $65. |
| - Perfectionnement en céramique II | $65. |
| - Perfectionnement en peinture II | $50. |
| - Relations parents-enfants | $60. |

**Inscription:** 10, 11, 12, 13, 14 janvier 1977 de 8h.30 p.m. à 21h. p.m.

**Endroit:** Cegep (nouveau campus de Saint-Hyacinthe) 3000, Boullé, Saint-Hyacinthe

**Information:** tél. 773-6800 773-6802



Dispensés par le SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'YAMASKA en collaboration avec la COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE de Montréal-Sud et le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA.

# COURS AUX ADULTES

## 2e SESSION (temps partiel) 76-77

**Début des cours:**
Formation Scolaire et Commerciale, 7 février 77
Formation Professionnelle, 31 janvier 77
Education Populaire, Dès la formation d'un groupe

### FORMATION PROFESSIONNELLE
(Perfectionnement)

| COURS ET ENDROITS | DUREE |
|---|---|
| **ST-HYACINTHE:** | |
| - Soudure (gaz & électricité) | 60h. |
| - Soudure (haute pression) | 60h. |
| - Lecture de plans (plomberie et chauffage) | 60h. |
| - Lecture de plans (menuiserie) | 60h. |
| - Energie fluide (lignes fluides et pneumatiques) contrôles pneumatiques | 60h. |
| - Charpentier-menuisier (calcul et traçage d'escaliers) | 60h. |
| - Mécanicien en réfrigération (2ième partie) | 60h. |
| - Electrotecnique | |
| - Electricien de construction (code) | |
| - Installations de transformateur (EBM-400) | |
| - Installations d'appareils auxiliaires de contrôles (EBK-400) | 60h. |
| - Installations de démarreurs électromagnétiques (EBJ-400) | |
| - Courant alternatif (EEE-400) | |
| - Lecture de plans et fabrication (soudure) | 60h. |
| - Lecture de plans (construction de routes) | 60h. |
| - Machiniste général (machine shop) | |
| - Tournage conique (MTO-142) | 75h. |
| - Tournage en lunette (MTO-144) | |
| - Barman | 60h. |
| - Lecture de plans (mécanique) | 60h. |
| - Lecture de plans (général) | 60h. |
| **BELOEIL** | |
| - Mécanicien d'automobile | |
| - Allumage conventionnel et transistorisé (MAV-151) | 60h. |
| - Soudure (gaz & électricité) | 60h. |
| **ST-HILAIRE** | |
| - Mécanicien de moteurs diésel | |
| - Système d'injection (MBM-151) | 60h. |
| - Système d'injection (MBN-152) | |
| - Boucher (coupe de viande) | 60h. |

### FORMATION SCOLAIRE

- Du Pré-secondaire au Secondaire V (menant au CEGEP)
- CONVERSATION ANGLAISE: tous les niveaux (méthodes audio-visuelles)
- FRAIS D'INSCRIPTION: $6.00 pour 15 lundis, $6.00 pour 15 mardis, $6.00 pour 15 mercredis.

Conversation anglaise: $12.00 pour 15 semaines, 2 fois/semaine (lundi-mercredi)

### COURS COMMERCIAL
### OPTION: COMMIS-COMPTABLE

Tenue de livres: TLV 421
Dactylographie: DAS 425 - DAS 426
Sténographie: STF 435
Français commercial: FRC 404

**INSCRIPTION:** 10 au 14 janvier 77 (de 19h.00 à 21h.00) (du lundi au vendredi inclusivement)

**ENDROITS:**
**SOIR:** - POLYVALENTE HYACINTHE-DELORME 2700, rue Bouchard, St-Hyacinthe, 773-8403
- POLYVALENTE BELOEIL 725, rue De Lévis, Beloeil, 467-0267
**JOUR:** - SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES 2270, rue Mailhot, St-Hyacinthe, 773-8401.

### GRATUITE SCOLAIRE

**Aucun frais d'inscription pour tous les cours de Formation Professionnelle et de Commerce**

**S.E.A.P.A.C. SERVICE D'ORIENTATION GRATUIT**

### COURS D'ÉDUCATION POPULAIRE

- Alimentation II
- Bricolage pour hommes (atelier)
- Couture I (jupe)
- Couture I (chemisier)
- Couture II (pantalon)
- Décoration extérieure
- L'éducation sans gagnant ni perdant
- Sensibilisation à la vie familiale
- Tissage au métier I - II - III (offert à St-Hyacinthe seulement)
- Tissage haute-lisse

FRAIS D'INSCRIPTION

$8.00 par cours de 30 heures

- Alimentation II: $13.00 par cours de 30 heures.

### COURS AUTO-FINANCES

- Cliniques de golf: $25.00, semi-privé 6 soirs, (St-Hyacinthe) début en Mars.
- Danse I - II - III: $2.00 par soir
- Espagnol: $30.00 par cours de 30 heures
- Jardinage: $30.00 par cours de 30 heures
- Macramé: $30.00 par cours de 30 heures
- Tricot-crochet: $30.00 par cours de 30 heures

AUTRES COURS SUR DEMANDE

AGRICULTURE

# Bilan du programme d'auto-approvisionnement et de l'Opération Luzerne

***par Lionel Lachance, directeur du Service des productions végétales***

Le programme d'auto-approvisionnement a été mis en place en 1973. Il consistait fondamentalement en une prise de conscience visant à inciter le cultivateur à produire chez-lui les grains et fourrages nécessaires pour son bétail. Ce programme se voulait aussi un renouvellement des autres programmes axés sur la même préoccupation. On peut donc le décrire selon *cinq grands volets:*

*Le premier* visait la promotion des céréales, des plantes fourragères et industrielles ainsi que celle des pâturages.

*Le second* visait l'augmentation de la production en insistant sur les facteurs de production comme les amendements calcaires, les engrais chimiques, les semences pédigrées, l'introduction d'espèces et de techniques nouvelles et enfin les analyses chimiques des sols et des plantes.

*Le troisième volet* touchait l'horticulture et la multiplication des pommes de terre de semence et celle de plants de fraisiers et de framboisiers exempts de virus. Enfin, il visait l'exploitation rationnelle des bleuetières.

*Le quatrième* touchait l'acériculture et l'implantation du système sysvac.

Enfin, *le cinquième volet*, celui de l'apiculture, visait à detecter et éliminer les maladies des ruches tout en maintenant une certaine mise au point technique.

Quant au bilan de ce vaste programme on peut dire après quatre ans, que dans l'ensemble il a accéléré l'évolution des productions végétales. Ainsi les superficies en *blé de printempu* se sont accrues d'une façon significative passant de 39,000 acres à plus de 90,000 acres. De plus, la valeur des *blés fourragers* a été mise en évidence et qu'il suffise de mentionner Opal et Glenlea. Il y a bien quelques difficultés passagères en regard des minoteries et de l'ergot, mais l'utilisation à la ferme demeure pour ces blés une raison valable pour en poursuivre la culture et même l'intensifier.

Quant à *l'avoine*, bien qu'elle n'était pas partie intégrante du programme d'auto-approvisionnement, elle a reçu une certaine attention. C'est ainsi qu'un diaporama a été préparé et qu'un variété produite au Québec par Agriculture Canada a entrepris son tour de province. Pour l'orge, le programme ne disait rien, pourtant dans les régions 9 et 12, on profitait des ententes avec le fédéral pour mesures la performance des orges sous des conditions climatiques plus contraignantes.

Le *maïs-fourrager* avait connu un bon départ et les concours régionaux ont accéléré sa culture. Les superficies dépassent les 200,000 acres et les techniques sont maintenant mieux connues.

Quant au *soja et au colza*, ils sont en perte de vitesse car le débouché naturel, c'est-à-dire l'usine d'extraction n'existe plus.

*La luzerne* pour sa part, connaît sont heure de gloire et elle devient l'objet de nombreuses préoccupations autant de la part des chercheurs que de la part des cultivateurs et des industriels impliqués dans les productions végétales.

Les *pâturages* malgré leur nécessité, n'ont pas été parmi les préoccupations retenues. Cependant, un certain intérêt se manifeste depuis un an.

L'augmentation de la production était le grand objectif du programme et les moyens déjà mis en oeuvre devaient être mieux utilisés. Ainsi, *l'emploi des amendements calcaires* tout en demeurant une priorité devenait plus rationnel et la détermination du pH devenait en 1976, obligatoire avant l'émission d'un permis d'achat. Il faut mentionner qu'en 1975, 675,000 tonnes de pierre à chaux agricole ont été épandues en regard de 350,000 tonnes en moyenne.

*L'utilisation des engrais chimiques* s'est accrue avec l'intensification des productions végétales et la participation du Ministère ne se limite plus qu'à une subvention consentie à ceux qui sont éloignés de plus de 40 milles des centres d'approvisionnement. Les réseaux de distribution sont maintenant bien organisés.

*Les semences pédigrées* sont également à la base de la production. L'accroissement des étendues a été fort élevé. Elles sont passées de 13,000 à 21,000 acres en quatre ans grâce à la collaboration de l'Association des producteurs de semences.

En vue de diversifier les productions et partant accroître la production, on a introduit la *féverole* et le *chou fourrager*. Dans le premier cas, ce fut un échec, sauf dans une région et il en fut de même du chou fourrager. Cependant, *les champs de démonstrations ont permis à des milliers de cultivateurs de voir le comportement des nouvelles variétés de blé, d'avoine et de luzerne.*

*Les semis hâtifs ont été encouragés et* on a démontré leur valeur, de même qu'on a amélioré les services d'analyses chimiques pour que les cultivateurs puissent tirer le maximum de rendements de leurs champs.

*En horticulture, la pomme de terre a retenu l'attention* et monopolisé les efforts des chercheurs et des équipes de la production autant à Les Buissons qu'au Centre Manicouagan.

L'utilisation de plants de pomme de terre augmente et les exploitations sont plus importantes.

Du côté des *plants de fraisiers et framboisiers exempts de virus*, on a accéléré la multiplication et le Québec disposera de 8 millions de plants certifiés en 1977.

*Les bleuets nains du Lac St-Jean*, une production régionale importante, ont fait l'objet d'une étude pour en redéfinir des modalités d'exploitation impliquant à la fois des producteurs regroupés en coopérative et le Ministère de l'Agriculture.

En *acériculture*, on est passé du stade de l'expérimentation à celui de la pratique en installant chez 88 acériculteurs, autant de systèmes "sysvac". Les premiers résultats sont prometteurs et la population d'érables pouvant être entaillés est évaluée à 50,000,000. Donc il y a du chemin à faire.

***En 1977***

# Baisse du revenu agricole

par Louise Lamothe

Un des faits importants de l'année agricole 1976 est la contreverse sur les tentatives du gouvernement de fournir des aliments à bon prix aux consommateurs tout en assurant des revenus stables aux producteurs.

Selon Statistique Canada, il y aura en 1977, une chute du revenu net dans le secteur agricole. La diminution des recettes provenant du grain, malgré une récolte de blé record en 1976 ainsi qu'une hausse des coûts d'exploitation sont interprétés comme des éléments annonciateurs d'une nouvelle baisse du revenu agricole net en 1977.

Les consommateurs devront s'attendre aussi à une nouvelle hausse du prix du boeuf et du lait. La perspective de l'économie générale s'annonce plutôt sombre. Plusieurs agriculteurs semblent inquiets de la politique fédérale dans les secteurs du boeuf et du lait, à la suite des maigres grains que ceux-ci ont récolté à cause des excédents accumulés tant au pays que dans le monde.

M. Eugene Whelan, ministre fédéral de l'Agriculture, a passé la grande partie de l'année à défendre la fonction des offices de mise en marché qui constituent, selon lui, un moyen de régulariser les revenus des agriculteurs.

Ses adversaires politiques lui ont reproché que les offices de mise en marché, les systèmes de gestion des approvisionnements ainsi que les essais destinés à équilibrer l'offre et la demande par le biais d'un contrôle de la production, maintiennent parfois les prix à des niveaux artificiellement élevés.

M. Whelan a répliqué que l'urbanisation de la société a placé les agriculteurs dans une situation telle qu'ils ne sont pas en mesure de contrôler la mise en marché de leurs produits.

Plus de 5,000 producteurs laitiers du Québec ont lancé une volée de beurre au ministre de l'Agriculture, au cours d'une manifestation quelque peu houleuse sur la Colline Parlementaire en juin dernier. Les producteurs laitiers en avaient assez des réductions de production imposées par le fédéral, réductions qui touchent durement le porte-feuille des 80,000 producteurs au Canada. Le lait qu'ils produisent actuellement sert à fabriquer du beurre, de la poudre de lait ainsi que du fromage.

M. Whelan a aussi limoger au cours de l'année, le président de la Commission Canadienne du lait et le remplacer par son directeur adjoint, M. Gilles Choquette.


**VOYAGES EXCURSIONS AIRBUS**

Permis: 75-01-50561

guidé par:

Gabrielle Corbeil

**1977**

**8,9 janvier**
Fin de semaine à Ste-Véronique

**14 janvier**
Cuba

**1er au 27 février**
Floride

**6 mars au 3 avril**
Californie

Saint-Hyacinthe
**tél. 773-0789**

Beloeil
**tél. 467-4803**

Gabrielle Corbeil



**LA FORMATION DES ADULTES "C'est ce que ça prend"**

**COURS A TEMPS PARTIEL**

**(Niveau C.E.G.E.P.)**

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

| TITRE DU COURS | DURÉE | HORAIRE | ENDROIT |
|---|---|---|---|
| **TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:** | | | |
| Comptabilité I 410-110-74 | 60 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Comptabilité II 410-210-74 | 60 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Comptabilité III 410-513-74 | 60 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Comptabilité par fonds 410-613-74 | 45 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| Intr. à l'économique II 383-921-71 | 45 hres | Jeudi | St-Hyacinthe |
| Marketing I 410-430-74 | 60 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| Placement 410-503-74 | 45 hres | Mercredi | St-Hyacinthe |
| Sc. du comportement et gestion du personnel 410-650-74 | 45 hres | Mercredi | St-Hyacinthe |
| Intr. à la statistique 201-337-73 | 75 hres | Mardi et mercredi | St-Hyacinthe |
| **GESTION DU PERSONNEL:** | | | |
| Bénéfices sociaux 410-632-74 | 45 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Négociation collective 410-622-74 | 45 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| Sc. du comportement et gestion du personnel 410-650-74 | 45 hres | Mercredi | St-Hyacinthe |
| **TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT:** | | | |
| Comptabilité I 410-110-74 | 60 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Français écrit 601-911-76 | 45 hres | Mercredi | St-Hyacinthe |
| Procédés de secrétariat 410-144-71 | 45 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| **REPRÉSENTANT DE COMMERCE:** | | | |
| Approvisionnement 410-128-71 | 45 hres | Mercredi | St-Hyacinthe |
| Comptabilité I 410-110-74 | 60 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Marketing I 410-430-74 | 60 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| **TECHNIQUES POLICIÈRES:** | | | |
| Administration de la justice 310-202-74 | 45 hres | Mercredi | St-Hyacinthe |
| Criminologie générale 310-101-72 | 45 hres | Lundi | St-Hyacinthe |
| Droit pénal I 310-302-74 | 45 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| **FORMATION DE CONTREMAITRES:** | | | |
| Surveillance efficace en administration | 40 hres | Mardi | St-Hyacinthe |
| Surveillance efficace en sécurité industrielle | 40 hres | Lundi | (1) St-Hyacinthe ou Beloeil |
| Surveillance efficace en relations humaines | 40 hres | Mercredi | (1) St-Hyacinthe ou Beloeil |
| **TECHNIQUES D'ANIMATION:** | | | |
| Entrainement à la relation d'aide I | 30 hres | à déterminer | St-Hyacinthe |

**LIEU DE FORMATION:**
- C.E.G.E.P. St-Hyacinthe/3000 rue Boulé
- (1) Polyvalente de Beloeil/725 de Lévis

**ADMISSIBILITÉ:**
- Avoir plus de 16 ans
- Etre sur le marché du travail depuis au moins un (1) an
- Exercer un travail en relation avec le cour demandé
- Satisfaire aux exigences du cours

**INSCRIPTIONS:**
- Dates: 10-11-12-13-14 janvier 1977
- Horaire: 19 hres à 21 hres
- Endroit: CEGEP St-Hyacinthe, 3000 rue Boulé

**POUR INFORMATIONS: 773-7463**
**Nous acceptons les frais.**

**CES COURS SONT OFFERTS PAR:**

- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA REGION DE MONTREAL-SUD
- LE C.E.G.E.P. BOURGCHEMIN CAMPUS ST-HYACINTHE
- LES CENTRES DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA.